

2012-2013

Master 1 Histoire et document
Parcours Métiers des archives

LA FÉMINISATION DES PROFESSIONS DE LA DOCUMENTATION ET DU PATRIMOINE

LES FEMMES ARCHIVISTES (1906-1990)

Lili Willefert |

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles |

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mme Bénédicte Grailles pour ses conseils en matière de bibliographie et ses précieuses directives, qui m'ont parfois fait réfléchir sur des points auxquels je n'avais pas accordé assez d'importance jusque là, mais également pour m'avoir donné l'envie de consacrer mon mémoire de Master 1 Histoire et document à ce sujet. Je remercie également les Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine pour leur accueil et la mise en ligne de l'inventaire du fonds 93AJ, qui m'a permis de gagner un temps précieux lors de mes deux visites. N'ayant de ce fait pas consulté les archivistes pour l'obtention des cotes se rapportant à mon thème de recherche dans le fonds de l'École nationale des Chartes, je remercie cependant les magasiniers pour leur amabilité et leur humour.

Sommaire

LA FÉMINISATION DES PROFESSIONS DE LA DOCUMENTATION ET DU PATRIMOINE.....	5
1. L’ouverture aux femmes des formations liées au patrimoine et à la documentation	5
1.1. L’accès au baccalauréat et à l’université.....	5
1.2. L’admission des jeunes filles au sein des grandes écoles	7
1.3. La perception de l’intrusion féminine	9
2. Une activité professionnelle associée à la vision traditionnelle de la femme	11
2.1. Une répartition des tâches au sein de la sphère professionnelle	11
2.2. Vers l’égal accès aux emplois	14
2.3. De nouvelles possibilités d’autonomie.....	17
BIBLIOGRAPHIE	19
ÉTAT DES SOURCES	21
LA FÉMINISATION DES BIBLIOTHEQUES ET DES SERVICES D’ARCHIVES DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS : DES ÉTUDES TARDIVES	23
LES FEMMES ARCHIVISTES	26
1. Des femmes qui tiennent tête aux hommes	27
1.1. Les étudiantes dans le peloton de tête de leur promotion	27
1.2. Vers une mixité équilibrée ?.....	29
2. Les femmes et les services d’archives au XXe siècle	34
2.1. L’Institut de recherche et d’histoire des textes (IRHT)	35
2.2. Les femmes au sein des services d’archives publiques	35
2.3. Des étudiantes moins orientées que les hommes vers le travail d’archiviste	39
3. Un investissement total dans le service d’archives.....	42
3.1. La participation à des travaux d’ampleur	42
3.2. Des profils hétérogènes	44
ANNEXES	49
1. Listes des femmes étudiées par le biais des nécrologies de la revue <i>la Bibliothèque de l’École des chartes</i> et des dossiers d’élèves conservés aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (ordre alphabétique).....	49
2. Fiches individuelles réalisées pour chacune des anciennes élèves de l’École des Chartes dont le dossier a été consulté	52
3. Lettre de la marquise Arconati-Visconti au directeur de l’École des Chartes, où elle exprime sa volonté de soutenir chaque année deux jeunes archivistes paléographes, à leur sortie de l’école	84
4. Lettre de Jeannette Mulatier au directeur de l’École des Chartes, 12 septembre 1939	88
TABLE DES TABLEAUX	90

Si 1906 correspond à l'année d'admission de la première étudiante à l'École des Chartes, le tout début du XX^e siècle ne se caractérise pas, en France, par un travail féminin inexistant. La gente féminine représente environ 37%¹ de la population active dans la première moitié du siècle et l'activité professionnelle des femmes mariées est alors courante dans le pays. La loi du 13 juillet 1907 permet aux femmes de disposer librement de leur salaire², un tournant qui s'est manifesté trente ans plus tôt en Angleterre. Il s'agit ici de présenter les étapes de l'insertion des femmes au sein du domaine culturel, qui est, jusque dans les années 1920, sous la tutelle masculine. La féminisation de ce secteur, qui se renforce progressivement dans la première moitié du XX^e siècle, est à associer à celle de l'administration, qui voit, à la veille de la Première Guerre mondiale, dans l'emploi d'une main d'œuvre féminine des avantages financiers, mais aussi professionnels.

L'actuelle prédominance des femmes au sein du personnel des bibliothèques et des services d'archives nous invite à nous interroger sur les étapes et les parcours professionnels féminins qui ont entraîné ce retournement, d'autant que jusqu'au début du XIX^e siècle, les figures du bibliothécaire et de l'archiviste sont dans les esprits exclusivement masculines. Quand on a connaissance des préjugés existant sur le travail des femmes dans la sphère administrative mais surtout érudite à cette époque, les modalités d'insertion des pionnières au sein des professions de la documentation et du patrimoine nous apparaissent essentielles à découvrir. Quel parcours universitaire ont suivi les premières femmes embauchées en bibliothèques ou dans un service d'archives ? Quelles difficultés ont-elles rencontrées mais également quels soutiens ? Me destinant à la profession d'archiviste, j'ai choisi de consacrer la seconde partie de mon mémoire à la féminisation de ce métier, tandis que la première partie vise à présenter le contexte universitaire et professionnel dans laquelle celle-ci s'est inscrite.

Tout commence par l'ouverture aux femmes des cours donnés à l'université, qui leur permet de s'octroyer une solide culture générale avant de tenter les concours des grandes écoles ou d'assister aux cours magistraux qu'elles dispensent. Mais suivre les mêmes cours que les étudiants n'est pas toujours associé à la volonté d'exercer une profession. Certaines jeunes filles cherchent simplement à s'ouvrir à de nouvelles connaissances, qui leur permettraient de s'évader du « monde connu » pour atteindre celui des grands esprits scientifiques et littéraires, quand d'autres sont confrontées et peut-être découragées par l'image du rôle de la femme véhiculé par la société.

¹ Anne-Marie Sohn, « Les rôles féminins en France et en Angleterre » in : Georges Duby, Michèle Perrot, *Histoire des femmes en Occident, tome V : le XX^e siècle*, éd. Perrin, Paris, 1992, 891 p.

² Cf. <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Salairefemme1907.asp>

Il existe donc un décalage entre l'admission des premières étudiantes à l'université et les premières licences féminines obtenues ou l'entrée des jeunes filles au sein des grandes écoles, dont elles s'engagent à suivre la formation pour un temps donné et qui leur octroie au final un diplôme leur permettant d'être embauchées dans n'importe quel établissement culturel.

Après avoir présenté les changements qui s'opèrent dans les musées et les bibliothèques au début du XX^e siècle, l'étude se tourne vers le parcours des élèves féminines de l'École des Chartes afin de réaliser une analyse similaire à celles effectuées pour les deux secteurs cités ci-dessus. En effet, le cas de la féminisation du métier d'archiviste n'a pas encore été, à ma connaissance, éclairé par une étude faite en interne.

Mes recherches se sont inscrites dans le cadre chronologique 1906-1990. Celles-ci se rapportant aux premiers pas des femmes dans les services d'archives et à l'évolution de leur intégration, je les ai essentiellement consacrées aux années 1920, 1930, 1940, 1950 et 1960, puisque ce demi-siècle constitue la période majeure pour le sujet choisi, mais également en raison des exemples auxquels j'avais accès. En effet, le fonds de l'École nationale des Chartes accessible aux Archives nationales a pour dates extrêmes 1821-1945.

Au sein des dossiers d'élèves que j'ai consultés aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, la présence de notices biographiques, remplies de la main des anciennes étudiantes de l'École nationale des Chartes désormais à la retraite, m'a été d'une grande aide. En effet, il était rare de trouver dans les dossiers les plus anciens le détail des différents postes occupés par les femmes archivistes-paléographes. Il semblerait qu'en 2003, l'école ait envoyé à tous ses anciens diplômés une fiche où ils devaient préciser l'intitulé de leur thèse, le lieu de conservation de celle-ci, le nombre de leurs publications, leur parcours professionnel, ainsi que leurs activités extra-professionnelles, notamment dans les associations. La lecture de ces fiches m'a permis de retracer parfois de manière très complète certaines carrières féminines.

La féminisation des professions de la documentation et du patrimoine

Avant de nous intéresser plus spécifiquement au milieu professionnel de la documentation et du patrimoine, il convient de rappeler les conditions générales d'accès des femmes à l'enseignement supérieur, liées aux modalités de passage du baccalauréat. Car des évolutions qui adviennent découlent la possibilité pour les femmes d'obtenir les mêmes diplômes que les hommes et donc de décrocher des emplois dans le domaine culturel. Il s'agit de se rendre compte des différences qui existaient encore au début du XX^e siècle entre l'enseignement donné aux filles et celui donné aux garçons et du rôle bien ancré de la femme au sein de son foyer, qu'il n'est pas si aisé de remettre en question. La brève présentation de ce contexte permet de mieux saisir les obstacles que les femmes ont pu rencontrer dans leur volonté de participer à la sauvegarde des archives et du patrimoine de leur pays au début du XX^e siècle.

1. L'ouverture aux femmes des formations liées au patrimoine et à la documentation

1.1. L'accès au baccalauréat et à l'université

La réforme de l'enseignement secondaire féminin est le premier échelon permettant aux femmes d'accéder au baccalauréat et, de fait, à l'université. Le mouvement féministe, né au cours du XIX^e siècle, se bat pour une éducation féminine plus proche du modèle masculin. Cette idée est combattue par les Cléricaux et les Républicains, qui appuient la différence de contenu entre l'enseignement masculin et féminin, afin d'éviter une remise en cause de la hiérarchie « naturelle » des sexes et une éventuelle concurrence par la suite. Le 21 décembre 1880, la loi Camille Sée met en place des collèges et des lycées publics pour jeunes filles. À l'origine, les lycées féminins ne visent pas l'obtention du baccalauréat pour les jeunes filles. Ils leur ferment donc toujours la possibilité d'accéder aux études supérieures. C'est en 1861 qu'une femme, Julie-Victoire Daubié, se présente au baccalauréat ès lettres et l'obtient pour la première fois. Cependant, les cours de l'université lui sont encore interdits.

Ce n'est qu'en 1925 que Léon Bérard met fin aux différences existant dans l'enseignement secondaire entre la gente féminine et masculine. Désormais, un programme unique est mis en place. Auparavant, vers 1910, certaines jeunes filles se préparaient à passer le diplôme hors du système public traditionnel. La cohabitation scolaire met quant à elle plusieurs décennies avant d'être organisée. Le passage à la mixité n'est

en effet appliqué qu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, en raison du manque de locaux et d'enseignants. Le premier collège mixte voit le jour en 1963³.

L'université est la première structure d'enseignement supérieur à accepter des élèves féminines parmi ses inscrits. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, sous le Second Empire (1852-1870), les jeunes filles peuvent suivre des cours au sein des facultés de médecine, de lettres et de sciences. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les universités de Paris ne sont pas les pionnières en matière d'ouverture aux femmes. En 1866, il est encore impossible pour elles de suivre des cours à la Sorbonne. L'université de Lyon est la première à leur être ouverte, en 1863. Mais l'accessibilité aux bancs des universités, qui peut être associée à une nouvelle liberté féminine, ne fait pas disparaître pour autant la surveillance qui pèse sur les jeunes filles issues de milieux aisés. Jusqu'à la toute fin du XIX^e siècle, celles-ci doivent être accompagnées lorsqu'elles assistent aux cours universitaires. Cependant, le passage et la réussite des examens tendent à les faire dévier du chemin traditionnel réservé aux femmes et à leur attribuer une nouvelle indépendance. Durant la dernière décennie du XIX^e siècle, les statistiques présentées par le ministère de l'Instruction publique sont divisées en deux catégories, dans le but de déterminer la part représentée par les étudiantes féminines. En 1900, celles-ci constituent 3% de l'effectif global des étudiants, 12% en 1910 et 28% en 1935. Au sein des universités, le nombre d'étudiantes augmente dans les années 1910. Auparavant, jusqu'en 1913, la part des étudiantes étrangères, issues notamment de l'Europe de l'Est, domine celle des étudiantes françaises dans les établissements d'enseignement supérieur français. En 1946, un tiers des étudiants sont des étudiantes.

Tableau n°1 : les premières inscriptions féminines à l'université de Paris⁴

Date	Faculté
1867	Science
1868	Médecine
1871	Lettres
1884	Droit

Julie-Victoire Daubié, première bachelière, parvient à obtenir sa licence de lettres en 1871, soit dix ans après l'obtention du baccalauréat. Un siècle après, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à intégrer les universités. A partir des années 1960, elles sont présentes dans tous les secteurs scolaires. Pourtant,

³ Georges Duby, Michèle Perrot, sous la dir. de, *Histoire des femmes en Occident, tome V : le XX^e siècle*, éd. Perrin, Paris, 2002, 891 p.

⁴ Source : Carole Christen-Lécuyer, « Les premières étudiantes de l'université de Paris », *Travail, genre et société* 4, 2000, p.35-50.

il faut attendre 1985 pour qu'une loi affirme l'accès légal des femmes à toutes les formations. À partir des années 1970, la proportion de femmes parmi les étudiants tend à se stabiliser. En 1994, celle-ci s'élève à 55%. Une grande partie des jeunes bacheliers se tournent vers les facultés de lettres et de sciences sociales, certainement par affinités, mais il faut également ajouter que le parcours scientifique est, dans les esprits de l'époque, voire encore dans ceux d'aujourd'hui, réservé aux hommes. Il est donc possible qu'en raison de cela, certaines étudiantes se soient limitées dans le choix de leur parcours universitaire.

1.2. L'admission des jeunes filles au sein des grandes écoles

Dans le domaine de la documentation et du patrimoine, la première école à être créée est l'École nationale des Chartes, en 1821. Si l'accessibilité de cette dernière aux femmes n'a probablement pas dû être une question soulevée lors de sa mise en place, l'École intègre une jeune femme dans les rangs de ses élèves dès 1906. L'École du Louvre, elle, accueille ses premières étudiantes à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci a la particularité d'accepter des élèves non titulaires du baccalauréat, ce qui permet aux jeunes filles d'y accéder plus aisément. Créée en 1882, l'École du Louvre vise à former de futurs conservateurs et des chargés de missions scientifiques pour l'État, mais également à donner à qui le veut des notions en histoire de l'art. Tout auditeur libre ou élève est donc accepté sans difficultés. Tous les lycées féminins ne donnant pas la possibilité de se lancer dans des études supérieures, cette absence d'obstacles à leur intégration est une opportunité pour certaines jeunes filles issues de la bourgeoisie. En 1886, Aline et Elise Wattel sont les premières élèves inscrites⁵. Cependant, ce n'est qu'en 1891 qu'une élève réussit l'examen. Dix ans plus tard, la première thèse rédigée par une femme est présentée. Il faut donc attendre le début du XX^e siècle pour que les femmes commencent à représenter une main d'œuvre potentielle sur le marché du travail. A l'origine simples spectatrices, elles sont désormais au coude à coude avec leurs camarades masculins pour les postes de conservateurs et de chargés de missions sur les chantiers de fouilles à l'étranger.

Les écoles de formations liées au patrimoine apparaissent sur le plan de la féminisation plus avant-gardiste que le milieu de l'administration. En effet, dans les années 1930, alors que les discussions vont bon train au sujet de la fondation de l'École nationale d'administration, la question de son accessibilité aux femmes a été débattue. Il apparaît alors encore inenvisageable pour certains de permettre aux femmes de l'intégrer. Pourtant, à son ouverture en 1945, l'École nationale d'administration est mixte, le rôle joué par les femmes durant la Seconde Guerre mondiale ayant probablement fait pencher la balance, ainsi que l'obtention du droit de vote, le 21 avril 1944. De même, les grandes écoles d'ingénieurs ont tardé avant d'ouvrir leur enseignement aux jeunes bacheliers.

⁵ Aurélie Peyrin, « Démocratiser les musées : une profession intellectuelle au féminin », *Travail, genre et sociétés*, 2008/1, n°19, p. 65-85

Au sein de l'École nationale des Chartes, la première élève féminine est Geneviève Aclocque, diplômée en 1910. Ce n'est qu'en 1916 qu'une deuxième étudiante intègre l'école. À partir de cette année-là, chaque promotion compte une ou plusieurs jeunes filles. En 1924, elles représentent environ 50% de l'effectif des élèves : sur 21 admis en première année, 10 sont des femmes. Elles deviennent ensuite majoritaires dans les années 1950 : en 1953, sur les 24 admis en première année, 15 sont des femmes ; en 1960, on compte 12 étudiantes sur un effectif total de 19 étudiants. Âgée de 22 ans à son admission, Geneviève Aclocque n'a jamais exercé le métier d'archiviste ou de bibliothécaire. Au lieu de cela, elle se lance dans la recherche historique et reçoit des distinctions, notamment au concours des Antiquités de la France à l'Académie des Inscriptions et Belle-lettres, en 1917. Dans son cas, le passage à l'École nationale des Chartes apparaît comme un moyen de satisfaire un besoin de connaissances et d'intégrer la sphère masculine du savoir scientifique. En 1916, Cécile Ducaffy est la seule étudiante de sa promotion. Cependant, il est à préciser que seuls 5 élèves sont admis cette même année. Mlle Ducaffy est archiviste adjoint de la Gironde dans les années 1940, puis archiviste adjoint de la Seine en 1945. Cependant, la date de son entrée en fonction en Gironde n'est pas précisée. Je ne peux donc la considérer comme la première diplômée de l'École nationale des Chartes à avoir exercé en tant qu'archiviste dans un service d'archives publiques. Les années 1919 et 1920 sont ensuite les seules à n'avoir compté qu'une seule élève admise dans les rangs des premières places du concours : Madeleine Dillay et Jeanne Vieillard.

En ce qui concerne l'École supérieure nationale des bibliothèques, le problème de l'admission des femmes en son sein ne se pose pas, en raison de sa date d'ouverture, soit 1963. Les femmes sont déjà bien intégrées sur le marché du travail, notamment en bibliothèques, où elles sont majoritaires. L'entrée se fait cependant après sélection et les auteurs de l'ouvrage *Femmes en tête*⁶ s'interrogent sur les chiffres de l'année 1994. Cette année-là, 18 hommes et 19 femmes font leur entrée dans l'école, des proportions qui semblent inadaptées si l'on considère la part des femmes passant le concours, bien supérieure à celle des hommes. Françoise Barret-Ducrocq et Evelyne Pisier en viennent à se demander si cet équilibre entre le nombre d'élèves masculins et le nombre d'élèves féminines ne serait pas dû à l'existence d'un quota, visant à faire croître le nombre de bibliothécaires masculins. En 1992, l'École nationale supérieure des bibliothèques a changé de dénomination pour celle d'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Parmi les auditrices des cours de ces écoles, on note également la présence de femmes mariées appartenant à la haute société. C'est le cas de Marie Peyrat, la Marquise Arconati-Visconti, généreuse envers les grandes écoles culturelles mais également vis-à-vis des musées, bibliothèques et universités. Née en 1840

⁶ Françoise Barret-Ducrocq, Evelyne Pisier, *Femmes en tête*, Paris, Flammarion, 1997, 534 p.

et fille d'un journaliste qui devient ensuite député puis sénateur, Marie Peyrat épouse à l'âge de 32 ans l'héritier d'une grande famille Milanaise, Gianmartino Arconati-Visconti, caractérisé par des opinions libérales. Trois ans plus tard, celui-ci décède et la laisse à la tête d'une grande fortune, associée à un riche patrimoine immobilier ainsi qu'à des collections d'œuvres d'art. Dans les années 1890, elle enrichit les collections présentées au musée du Louvre avec ses acquisitions. Elle suit des cours à l'École des Chartes, à l'École du Louvre et à la Sorbonne, auxquelles elle attribue des sommes d'argent en vue d'accorder une aide aux meilleurs élèves⁷. Ayant eu vent du fait que les anciens étudiants doivent parfois attendre plusieurs mois avant d'obtenir un poste, et soucieuse de leur sort, elle demande la création d'une fondation, qu'elle veut au nom de son père, pour soutenir chaque année deux d'entre eux.

Ainsi, si à la fin du XIX^e siècle, l'École des chartes n'a pas encore intégrée d'élèves féminines, elle est tout de même confrontée à des auditrices libres, issues des milieux aisés et culturels.

1.3. La perception de l'intrusion féminine

En règle générale, les étudiants ne sont pas hostiles à l'intrusion des femmes sur les bancs de l'université ou des grandes écoles. Au contraire, celle-ci participe à un renouveau du rapport homme-femme, en changeant la perception que les jeunes hommes ont de la gente féminine, une fois hors du cadre familial. Dès lors, une relation plus égalitaire se met en place, qui contraste avec ce qu'ils ont connu jusqu'alors avec les femmes de leur entourage. Cependant, dès le début du XX^e siècle, les étudiantes se retrouvent et se rassemblent en association, gage de solidarité dans un milieu dominé par les hommes. Le 4 mars 1901, l'association des étudiantes de Paris est créée. Celle-ci peut également être vue comme un moyen de lutter et de s'affirmer face aux protestations, rares mais existantes, de leurs camarades masculins. En 1893, les étudiants de la faculté de médecine s'offusquent de l'augmentation du nombre de jeunes filles à assister aux cours. Les domaines universitaires du droit et de la médecine sont caractérisés à cette époque par un « antiféminisme violent »⁸. On peut interpréter cela comme une volonté d'éviter la féminisation du domaine scientifique. Contrairement aux lettres, plus adaptées à l'esprit féminin du point de vue masculin, les sciences apparaissent comme réservées aux hommes.

Ce relatif bon accueil dont ont bénéficié les étudiantes peut être dû à leur faible nombre à la fin du XIX^e siècle, qui fait apparaître les pionnières comme des curiosités, mais il peut également s'expliquer par

⁷ Cf l'annexe n°2 : lettre de la marquise Arconati-Visconti au directeur de l'École des Chartes, exprimant sa volonté de soutenir financièrement deux étudiants chaque année, à leur sortie de l'école.

⁸ Georges Duby, Michèle Perrot, Histoire des femmes en Occident, tome IV : le XIX^e siècle, p. 666

l'ouverture d'esprit de la génération masculine qu'elles côtoyaient alors. D'un autre côté, les jeunes hommes ont pu considérer avec un léger enthousiasme la nouvelle situation, les étudiantes représentant des objets de séduction.

Les professeurs, eux, sont plus réticents. Ils craignent que les femmes ne soient la cause de troubles au sein des amphithéâtres. Cependant, la plupart des étudiants les traitent avec respect et la « coexistence » se passe mieux que prévu. La femme est vue d'une part comme une ingénue à protéger mais également comme une séductrice, une tentatrice, qui pourrait semer le désordre sur son passage. Mais c'est également les idées reçues sur le caractère frivole des femmes qui fait que leur arrivée sur les bancs de l'université entraîne une certaine méfiance chez les enseignants. De ce fait, il semble primordial au cours du XX^e siècle que les jeunes filles présentes à l'université n'optent pas pour une tenue trop féminine. Les étudiantes ne doivent pas apparaître comme des femmes, pouvant être l'objet de désir. Certains professeurs sont conservateurs et n'admettent pas de voir leurs valeurs traditionnelles remises en cause. Par leur suivi des cours à l'université les femmes prouvent qu'elles peuvent concurrencer les hommes sur le plan intellectuel et font également vaciller la « tutelle masculine ».

Cependant, d'autres professeurs sont eux tout à fait conscients des compétences intellectuelles des étudiantes et les estiment à leur juste valeur. Ils les incitent à développer davantage d'initiatives et à dépasser leur « docilité », qu'elles tiennent souvent de leur éducation. Maurice Prou, dans sa synthèse historique sur l'École des Chartes, fait référence à ce reproche qui leur est fait : « Depuis 1906, les femmes sont admises à l'École et elles font ici, comme ailleurs, une active concurrence aux hommes. Quelque opinion qu'on ait sur le rôle de la femme dans la société, et même en regrettant qu'elle ne garde pas la place que la nature lui assigne, on ne peut nier que les femmes ne soient aptes aux études scientifiques [...] Les jeunes filles à l'école se classent dans les premiers rangs. On leur accorde généralement plus de mémoire qu'aux hommes et moins d'initiatives, ce qui expliquerait leur succès dans les examens. »

Selon Carole Lécuyer, ce manque d'initiative est dû à la valorisation permanente des hommes, à laquelle les femmes sont soumises tout au long de leur existence. Comment, après avoir entendu des années durant que les hommes leur étaient supérieurs, les femmes pourraient-elles se comporter différemment ? Elles manquent de confiance en elles, ce qui explique qu'elles ont une approche très scolaire du travail universitaire. Maurice Prou attribue l'efficacité de leur mémoire davantage à « *leur application au travail* », acquise par le biais d'une éducation différente de celle dispensée aux hommes, qu'à la « *nature de leur esprit* ».

La croissance de la présence féminine dans l'enseignement supérieur fait naître une brèche dans le monopole masculin de la vie professionnelle. Pourtant, elle ne génère pas un bouleversement de la hiérarchie des sexes. Bien que les filles aient un niveau scolaire supérieur aux garçons, et ce dans toutes les catégories sociales, qu'elles soient plus disciplinées et décrochent davantage de mentions, leurs choix de carrières les a longtemps maintenues en arrière-plan face à leurs collègues masculins. Plus généralement orientées vers le

domaine littéraire, elles se détournent de leur propre chef des orientations plus « prestigieuses », notamment des carrières scientifiques ou des postes à grande responsabilité. Car qui dit grande responsabilité dit présence active sur le lieu de travail et peu de temps à accorder à sa famille, une chose que les femmes n'ont pas forcément l'envie ou la possibilité de sacrifier. Cependant, la réussite scolaire de ces dernières leur permet de changer la perception qu'elles ont d'elles-mêmes, de leurs capacités et de leurs rôles.

2. Une activité professionnelle associée à la vision traditionnelle de la femme

Si les étudiants et étudiantes parviennent à suivre les cours ensemble sans heurts, la situation se crispe lorsque diplômés et diplômées se retrouvent sur le marché du travail, en concurrence dans le même secteur d'activité. Pourtant, les femmes n'ont pas toujours été exclues de la sphère culturelle. Sous l'Ancien Régime, elles pouvaient reprendre la librairie ou les lieux d'édition gérés auparavant par leur mari. Au XX^e siècle, malgré le fait que les femmes cherchent à s'émanciper de leur rôle traditionnel de mère au foyer, cette conception de leur place dans la société les poursuit jusque dans leur carrière professionnelle.

2.1. Une répartition des tâches au sein de la sphère professionnelle

Au sein des musées, les femmes se voient cantonnées au rôle de guide du public. Au début du XX^e siècle, elles ont pour tâche d'« instruire le public » en lui présentant les œuvres à l'aide d'un discours scientifique. Ce poste de « chargées d'accompagnement » n'est pas alors reconnu comme un métier à part entière, d'autant que les titulaires ne l'exercent pas à temps plein. Aurélie Peyrin⁹ indique que, selon Michèle Perrot, cette profession s'inscrit dans la vision traditionnelle que la société a des femmes. À celles-ci sont associées des qualités d'accueil, de pédagogie, d'écoute, d'observation et de patience, qui semblent les emprisonner dans cette branche du métier. Cela a pour conséquence d'écarter la gente féminine de la recherche et du domaine scientifique.

L'accompagnement des visiteurs a été organisé dans les années 1920-1930, à une époque où, bien entendu, tous les conservateurs de musées sont des hommes. Cette activité est vue comme une source de revenus pour les anciens élèves de l'École du Louvre. Les femmes vont très vite l'accaparer. Les premières guides à être recrutées le sont sur examen à partir de 1931. L'intrusion de celles-ci au sein des musées

⁹ Auteur de l'article « Démocratiser les musées : une profession intellectuelle au féminin », publié au sein de la revue *Travail, genre et sociétés*, en 2008.

n'entraîne pas de réaction trop importante en raison de leur cantonnement à un domaine spécifique et peu prestigieux. Cependant, on remarque que la concurrence féminine à tout de même provoquer des levées de boucliers : en 1923, on assiste à la mise en place de l'association professionnelle des conservateurs de musées. La profession de conservateur des musées va résister aux nouvelles possibilités féminines jusque dans les années 1960, durant lesquelles une femme obtient le poste de conservateur des musées nationaux.

De même, les bibliothèques ont vu leur personnel se féminiser dans la première moitié du XX^e siècle. Après 1949, les femmes représentent plus de la moitié de celui-ci. Ce phénomène se retrouve dans la plupart des autres pays, européens et anglophones. Aux États-Unis, la première bibliothécaire est embauchée au sein de l'équipe de la « Boston public library », en 1852. Cependant, les bibliothécaires féminines en exercice au début du siècle se font encore discrètes. À la toute fin du XIX^e siècle, en 1894, une bibliothécaire américaine, Mary Wright Plumer, fait un séjour en Europe et notamment en Allemagne. La réaction de ses confrères masculins la surprend, car ils semblent la considérer avec amusement. La figure d'une bibliothécaire féminine est alors une chose inhabituelle, qui apparaît encore extravagante.

En France, Marie Pellechet est nommée bibliothécaire en 1900 par Léopold Delisle, son supérieur hiérarchique. Initiatrice de la réalisation du catalogue national collectif des incunables, sa nomination est davantage une promotion honorifique, étant donné qu'elle décède peu après. En 1901, une lettre de Jules Troubat, alors conservateur à la bibliothèque nationale, adressée à son frère, nous apprend comment était perçue cette femme au sein de la profession¹⁰. On y trouve un portrait similaire à ceux des anciennes diplômées de l'École des Chartes, publiés par la revue *La Bibliothèque de l'École des Chartes* : « Mlle Pellechet était une brave fille, très riche et très charitable, faisant le bien d'ailleurs sans ostentation, très simple, le train très modeste et extrêmement versée dans la connaissance des incunables », puis, plus loin « À la Bibliothèque Nationale, on a une vingtaine de fiches à son nom, relatives à divers écrits qui ont paru dans des revues savantes ou spéciales, tous relatifs aux incunables de villes de France, Dijon, etc... [...] Elle en faisait faire des tirages à part, mais elle ne tenait pas trop à ce qu'on les produise. » Le premier extrait rappelle le milieu d'origine des premières bibliothécaires, issues de familles aisées. Dans sa lettre, Jules Troubat indique que le père de la défunte était architecte et qu'elle-même était propriétaire d'un château, celui de Cœur Volant à Luciennes. À la lecture des deux passages, on peut extraire plusieurs qualités redondantes dans les descriptions de ces femmes intégrées au domaine de la culture : générosité, discrétion, qualification et passion. Là encore, une consécration totale à son métier, prouvée d'autant plus par son célibat à sa mort.

¹⁰ Guy BARRAL. Marie Pellechet, la madone des incunables : <http://bibliophilelanguedocien.blogspot.fr/2012/03/marie-pellechet-la-madone-des.html>

L'auteur de la lettre ajoute : « Du reste, elle était fort laide, ou plutôt pas jolie du tout, et n'ayant rien, comme beaucoup de femmes savantes, qui donnât envie de lui manquer de respect. » On peut discerner dans cette phrase une association faite par son auteur entre savoir et absence de féminité. La femme savante ne semble pas être une femme à part entière. Elle se rapproche du physique masculin en raison de son intelligence scientifique et du savoir qu'elle a accumulé. À la frontière du masculin et du féminin, elle est donc respectée par ses collègues masculins. D'où peut-être une volonté de ne pas faire transparaître sa féminité en prêtant attention à son apparence, pour ne pas s'attiser de remarques misogynes. Il continue en évoquant M. Léopold Delisle, qui avait Mlle Pellechet « en très haute estime ». Dès la fin du XIX^e siècle, donc, des femmes ont travaillé au sein de bibliothèques publiques et ont vu leurs compétences reconnues par leur hiérarchie.

Fondée en 1906, l'association des bibliothécaires français n'a élu que des présidents masculins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. De même, la fédération internationale des associations de bibliothécaires n'a eu que des hommes à sa tête de 1926, date de sa création, à 1960. On ne peut nier pourtant que les femmes parviennent petit à petit à s'immiscer dans le milieu professionnel, face aux hommes. Cela est dû en partie aux mutations entraînées par la révolution industrielle, qui a fait évoluer le travail féminin et fait naître de nouveaux emplois dans le secteur tertiaire. En outre, la fin du XIX^e siècle est marquée par des évolutions législatives, bénéfiques à l'émancipation des jeunes filles. Peu après, la Première Guerre mondiale a placé les femmes en première ligne du front économique. Elles représentent alors 60% de la population active, et certaines se voient attribuer des postes d'ordinaire réservés aux hommes. Si on ne peut nier le « retour à la normale »¹¹ qui a suivi la fin de la guerre, la société a dès lors pris l'habitude de voir les femmes au travail, à l'extérieur de leur foyer.

D'un autre côté, mis à part la période 1914-1918, les nouveaux métiers auxquels ont accès les femmes sont toujours dans le prolongement de leur rôle dans le cadre familial et le métier de bibliothécaire n'échappe pas à la règle du point de vue de la gente masculine. Les femmes sont cantonnées dans un espace défini, dont elles ne sortent pas, et sont amenées à effectuer un travail de classement. Elles « rangent », comme elles le font dans leur propre maison. Elles sont les garantes de l'ordre. Elles s'assurent du bon traitement des livres et ont une fonction d'accueil et d'écoute auprès des lecteurs. Elles sont là pour les aider. La bibliothèque se positionne donc comme une seconde maison à entretenir. Cela peut expliquer que dès le début du XX^e siècle, des femmes aient pu exercer ce métier, sans trop s'attirer les foudres de leurs collègues, car les rôles traditionnels mis en place par la société n'étaient pas chamboulés. Là encore, Maurice Prou se fait pour nous le porte-parole de cette idée : « On ne s'étonnera pas non plus qu'elles se tournent vers l'École des Chartes ; car si les choses sont telles qu'elles soient obligées de travailler et de gagner leur vie, les fonctions d'archiviste ou

¹¹ Georges Duby, Michèle Perrot, sous la dir. de, *Histoire des femmes en Occident*, tome V : le XX^e siècle.

de bibliothécaire sont de celles qui, en les mêlant moins à la vie extérieure, leur conviennent le mieux et même, dans une certaine mesure, sont conciliables avec le rôle de mère de famille et de ménagère. »¹²

Dans ce sens, les bibliothèques de lecture publique se sont féminisées plus tôt que les bibliothèques d'études et de recherche, qui n'attiraient pas le même public, les premières étant fréquentées par un public plus jeune. Entre 1920 et 1930, les bibliothèques à « lecture savante » ainsi que la bibliothèque nationale étaient constituées d'un personnel à majorité masculine. Au sein de cette dernière, tous les hommes ne sont pas réticents à l'idée de travailler aux côtés des femmes. Pour certains, au contraire, celles-ci font parfois un travail plus consciencieux. C'est le cas d'Eugène Morel (1869-1934), grande figure parmi les bibliothécaires, qui intègre la bibliothèque nationale en 1892. Président de l'association des bibliothécaires français en 1918, il encourage l'embauche de femmes et les soutient même lorsqu'elles sont les initiatrices de projets, comme celui de la bibliothèque pour enfants, à Paris. À partir des années 1920, le nombre de femmes bibliothécaires tend à s'accroître. Si, en 1920, les femmes représentent plus de 15% des bibliothécaires, elles dépassent les 40% au début de la Seconde Guerre mondiale pour être majoritaires en 1943. À cette tendance est associée celle de la dévalorisation du métier, auparavant considéré comme un travail d'érudit. L'emprise féminine qui s'accroît dans la seconde moitié du XX^e siècle fait qu'il est ensuite perçu différemment. Déjà, suite aux mouvements de la Réforme et de l'humanisme, la fonction de bibliothécaire a été laïcisée et son rôle en a été modifié. Sous la Révolution, on assiste au développement des bibliothèques municipales, qui sont dédiées à la conservation des fonds confisqués aux monastères et aux châteaux. Désormais, dans l'imaginaire collectif, la bibliothécaire est une « ménagère », attentive à l'« épanouissement des autres » et qui souhaite leur inculquer une partie des connaissances qu'elle a acquises.

À la fin des années 1990, les professions de bibliothécaires et documentalistes représentent le « pôle culturel » le plus féminisé, si on considère la part des femmes au sein des professions du journalisme et de l'enseignement. En effet, 88 % des jeunes bibliothécaires sont des femmes, tandis que 75 % des journalistes sont des hommes et que la gente féminine représente 50% des enseignants du secondaire et 63% des enseignants du primaire.

2.2. Vers l'égal accès aux emplois

La forte mobilisation masculine durant la Première Guerre mondiale a permis aux femmes de sortir du cadre limité du foyer et d'occuper des postes qu'elles n'auraient alors pas eu l'occasion d'exercer dans un contexte économique et politique ordinaire. En quatre ans et demi, 8 millions d'hommes, soit plus de 60 % de

¹² Maurice Prou, « L'École des Chartes », *Revue des deux mondes*, éd. Albert Morancé, Paris, 15 janvier 1927.

la population active, sont monopolisés par le conflit franco-allemand. Mais l'activité professionnelle des femmes était déjà relativement importante avant 1914, comparé aux autres pays européens : 7,7 millions de femmes sont alors au travail, principalement dans l'industrie et le commerce.

Cependant, la guerre n'entraîne pas le déclenchement de la généralisation du travail des femmes et n'a pas non plus ouvert en grand les portes de l'administration aux femmes. Une fois passée l'armistice, on assiste à un retour aux normes dans la proportion de femmes actives. Si on assiste, dans les années 1960 et 1970, à une remise en cause du rôle de la guerre 14-18 dans l'émancipation des femmes, on ne peut nier que des évolutions lui ont tout de même succédé : un vent de liberté et de responsabilité, une valorisation du travail féminin ainsi que l'ouverture aux jeunes filles des écoles d'ingénieurs et de commerce. Leurs employeurs ont reconnu leur mérite et leurs qualités professionnelles. Malgré tout, la hiérarchie traditionnelle des sexes reste indubitablement maintenue.

Dans l'administration, les femmes ont une place discrète dès la fin du XIX^e siècle. Leur introduction dans les ministères est très tardive et elles n'y obtiennent que des postes de subalternes. On les considère pourtant comme de meilleures employées, puisqu'elles suivraient les instructions données, ce qui facilite le fonctionnement administratif. Des protestations naissent dans les années 1890 contre la féminisation des bureaux, qui induit une rémunération de la gente féminine. Celle-ci déplaît à une catégorie de la population masculine, qui pointe du doigt le fait qu'une femme disposant d'un salaire n'a plus besoin d'un époux. On craint également la concurrence. A partir de 1900, les administrations publiques embauchent de plus en plus de femmes, à l'instar du domaine privé qui comprend davantage de personnel féminin. Là encore, la Première Guerre mondiale montre que les femmes ont des capacités de gestion administrative. En outre, ces dernières intègrent les laboratoires de recherche et les établissements secondaires masculins. Les bureaux des préfectures se féminisent également. Une image stéréotypée de la fonctionnaire modèle se développe, celle d'une employée « douce, paisible, ponctuelle, ordonnée, consciencieuse, modeste, respectueuse »¹³.

Dans l'entre-deux-guerres, les mesures prises par le gouvernement contre le travail des femmes illustrent les craintes des conservateurs de voir l'ordre social chamboulé. Elles visent à rétablir l'autorité du mari sur sa femme, après que la Première Guerre mondiale ait fait entrevoir un nouveau rapport homme-femme naissant. Dans les années 1930, il est impensable qu'une femme accède aux grades les plus élevés et puisse donner des directives à ses collègues masculins. Les législateurs font donc en sorte de limiter le temps de travail des femmes sur le long terme. La loi du 14 avril 1924 offre aux femmes fonctionnaires mariées ou mères de famille la possibilité d'obtenir une pension de retraite anticipée suite à 15 ans de services. De même, une modification du code civil est obtenue par la loi du 23 février 1938. Celle-ci permet au mari de refuser que

¹³ Guy Thuillier, *Les femmes dans l'administration en 1900*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 1988, 173 p.

sa femme exerce une profession séparée de la sienne. On peut l'interpréter comme une volonté de préserver un droit de regard de l'époux sur les activités extra-familiales de sa femme ou simplement comme un moyen de cantonner les jeunes femmes dans leur rôle de mère au foyer. C'est dans cette seconde optique que le gouvernement de Vichy promulgue la loi du 11 octobre 1940, qui prévoit qu'aucun emploi administratif ne soit octroyé à une femme mariée. On envisage même d'attribuer une somme à toutes les jeunes femmes actives qui souhaitent se marier. Ces mesures ne sont cependant jamais appliquées en raison de leur inadaptation aux besoins du pays. Du fait du grand nombre de soldats faits prisonniers par les Allemands, la main d'œuvre masculine n'est plus assez nombreuse pour pourvoir à tous les emplois que l'on souhaite réserver aux hommes.

Jusque dans les années 1950, il n'est pas aisé pour une femme de suivre des études supérieures. Mis à part l'École des Chartes, qui bénéficie sans doute d'une réputation particulière par son ancienneté, les études supérieures ne sont pas vues comme un chemin satisfaisant pour les jeunes filles. Dans de nombreuses familles bourgeoises, celles-ci doivent combattre les préjugés familiaux pour obtenir le droit de passer un baccalauréat comprenant des épreuves de latin et de suivre des cours à l'université ou dans les grandes écoles. Parmi les dossiers d'élèves de l'École des Chartes consultés aux Archives nationales, deux d'entre eux contenaient un billet rédigé par le père de la jeune fille, qui l'autorisait à passer les concours d'admission en première année.

On constate un tournant à la fin des années 1950. En 1959, une ordonnance interdit toute discrimination dans le monde du travail entre les deux sexes. Ce n'est qu'après 1968 que l'on peut affirmer que le recrutement des femmes ne rencontre plus aucun obstacle. Dans les années 1970, la gente féminine peut accéder à des postes nécessitant une présence à l'étranger, notamment dans les ambassades. En 1936, les femmes représentent 30% de l'effectif de la fonction publique, puis 42 % en 1967. En 1973, elles en constituent la moitié. Cependant, en 1965, on ne compte qu'une seule femme directeur dans l'administration centrale.

Dans leur ouvrage *Femmes en tête*¹⁴, Françoise Barret-Ducrocq et Evelyne Pisier font référence à la progressive main mise féminine sur les postes à responsabilité. On assiste à l'accès de plus en plus courant des femmes à la direction des bibliothèques. Le cas des services d'archives sera évoqué dans la deuxième partie du mémoire. À la fin des années 1990, la bibliothèque de la Sorbonne ainsi que la bibliothèque publique d'information du centre Pompidou sont dirigées par des femmes. De même, on compte trente-six bibliothèques universitaires ayant à leur tête une directrice. Les bibliothèques universitaires de la capitale sont d'ailleurs plus nombreuses à se trouver sous la direction d'une femme que sous la direction d'un homme. En 1997, la bibliothèque nationale française compte neuf directrices spécialisées, telle que Jacqueline Sanson, nommée à la

¹⁴ Françoise Barret-Ducrocq, Evelyne Pisier, *Femmes en tête*, Paris, Flammarion, 1997, 534 p.

direction des imprimés et de l'audiovisuel, sortie de l'École des Chartes en 1972. En 1996, la Documentation Française, institution créée après la guerre, voit une femme placée à sa tête, Martine Viallet, diplômée de l'École nationale d'administration. L'organisme est alors constitué de quatre sous-directions. Deux sont dirigées par des femmes. Celles-ci constituent également la majorité des chefs de services.

2.3. De nouvelles possibilités d'autonomie

À la fin des années 1940, la situation démographique de la France est chamboulée suite aux deux guerres mondiales que le pays a subies de manière rapprochée. Le manque de jeunes hommes à marier obligent les familles bourgeoises à envisager que leur fille exerce une activité professionnelle, pour pouvoir subvenir seule à ses besoins. En outre, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le tout début de l'activité professionnelle féminine s'accompagne d'une tendance de plus en plus importante au célibat, une nouveauté pour les femmes. En 1906, 33% des femmes employées dans l'industrie et le secteur tertiaire ne sont pas mariées. Un tiers de la gente féminine vit donc seule, ce qui peut représenter une certaine liberté pour elles, une femme seule disposant des mêmes droits qu'un homme, ne dépendant d'aucune tutelle masculine. De même, la possibilité de recours au divorce symbolise cette libération des femmes, qui commencent à critiquer le mariage et prônent une plus grande autonomie. Celle-ci peut dès lors se trouver par le biais du célibat. L'image de la femme citadine seule, épanouie, voyageuse et cultivée naît dans les années 1870 et se retrouve également outre-manche et outre-Atlantique. Face à cette tendance, des réactions antiféministes créent la figure de la « vieille fille », qui a abandonné sa féminité et qui vit désormais en marge des codes de beauté. Pour les hommes les plus conservateurs, cela sert à illustrer leur idée que sans mari, la femme n'est plus femme et que le célibat entraîne la déviance.

La fonction publique ainsi que le secteur des bibliothécaires et des archivistes comptent un grand nombre de femmes célibataires. Ces professions sont davantage exercées par des femmes issues de la bourgeoisie, qui ont eu l'opportunité de réaliser des études supérieures, de travailler dans le domaine culturel et de côtoyer des érudits, ou d'en devenir elles-mêmes. Elles ont dès lors les moyens de gagner leur vie, s'investissent pleinement dans leur travail et développent un savoir scientifique, ce qui leur permet de suivre une autre voie que celle qu'on réserve traditionnellement aux femmes. En 1964, sur l'ensemble des femmes travaillant dans la fonction publique, 31,4 % sont célibataires. Nous verrons dans la seconde partie du mémoire ce qu'il en est du côté des femmes diplômées de l'École des Chartes. On constate que c'est parmi les fonctionnaires de catégorie A que l'on trouve le pourcentage de femmes mariées le plus faible. On ne peut déterminer si le célibat est toujours un choix, ou s'il est également subi. Occuper un poste à responsabilité nécessite un investissement personnel important, et un temps moindre à accorder à la création d'une vie de famille. Au cours du XX^e siècle, les femmes qui exercent un métier au sein des administrations ou des

structures culturelles peuvent se heurter au problème d'un mariage plus difficile. D'une part, certaines préfèrent s'investir davantage dans leur profession et choisissent de rester seule pour pouvoir faire la carrière qu'elle souhaite, d'autre part, on peut également envisager le fait que certains hommes sont réticents à l'idée d'épouser une femme autonome financièrement et exerçant un travail à temps plein.

À partir des années 1970, les femmes peuvent obtenir des postes hauts placés, qui leur octroient un salaire plus élevé leur permettant de mener une vie satisfaisante seule. En 1975, date à laquelle Geneviève Boisard est nommée conservatrice, les chances de promotion sont encore inégalitaires entre les hommes et les femmes. En 1962, 68,3% des femmes travaillant en bibliothèques occupent un poste de catégorie A¹⁵. Pourtant, en 1974, seul 23,4% y assurent une fonction d'encadrement. Parmi les conservateurs femmes, on distingue là encore que seule une faible part est mariée. Actuellement, la gente féminine constitue 87 % de l'effectif des conservateurs au sein des bibliothèques centrales de prêts. C'est d'ailleurs dans ces structures que les femmes nommées conservateur sont les plus nombreuses. À la bibliothèque nationale, elles représentent 75,4% des conservateurs. Cependant, la proportion de femmes aux grades inférieurs reste toujours plus importante. En 1973, 80 % des conservateurs de 2^{ème} classe à la bibliothèque nationale sont des femmes, tandis que le pourcentage de celles-ci parmi les conservateurs en chef ne s'élève « qu'à » 47 %. Ce chiffre est à nuancer étant donné qu'on ne compte alors que 19 conservateurs en chef.

¹⁵ Séverine Forlani, *Femmes, pouvoir et bibliothèques : l'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises*, mémoire d'études pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, décembre 2009.

Bibliographie

Histoire des femmes

BARD (Christine), *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Armand Colin, coll. U, Paris, 285 p.

BARRET-DUCROCQ (Françoise), PISIER (Evelyne), *Femmes en tête*, Paris, Flammarion, 1997, 534 p.

PERROT (Michèle), DUBY (Georges), Fraisse (Geneviève), sous la dir. de, *Histoire des femmes en occident, tome IV : le XIX^e siècle*, éd. Perrin, Paris, 2002, 764 p.

PERROT (Michèle), DUBY (Georges), *Histoire des femmes en occident, tome V : le XX^e siècle*, éd. Perrin, Paris, 2002, 891 p.

THÉBAUD (Françoise), *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007, 312 p.

Les femmes et l'enseignement supérieur

CHRISTEN-LÉCUYER (Carole), « Une nouvelle figure de la jeune fille sous la III^e République : l'étudiante », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés, Le temps des jeunes filles*, n°4, 1996, 8 p.

CHRISTEN-LÉCUYER (Carole), « Les premières étudiantes de l'université de Paris », *Travail, genre et société* 4, 2000, p. 35–50.

FERRAND (Michèle), « La réussite scolaire des filles : ni triomphalisme ni misérabilisme », *Rapports de genre et questions de population : [I] Genre et population, France 2000*, Paris, INED, 2000, p. 241-254.

MAYEUR (Françoise), « L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République », *Presses de la FNSP*, Paris, 1993.

PROU (Maurice), « L'École des Chartes », *Revue des deux mondes*, éd. Albert Morancé, Paris, 15 janvier 1927.

L'École nationale des Chartes : histoire de l'École depuis 1821, G. Klopp éditeur, Thionville, 1997, 326 p.

Les femmes et le monde du travail

AMOSSE (Thomas), « Professions au féminin : représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et société*, 11, 2004.

MARUANI (Margaret), « Hommes-Femmes, l'évolution des inégalités en matière d'emploi », *Rapports de genre et questions de population : [I] Genre et population, France 2000*, Paris, INED, 2000, p. 220-229.

MOSSUZ-LAVAU (Janine), « L'accès des femmes aux postes de responsabilité : les évolutions récentes ». In *Rapports de genre et questions de population : [I] Genre et population, France 2000*, Paris, INED, 2000, p. 241-254.

Le libre salaire de la femme, 1907 : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Salairefemme1907.asp> (consulté le 28 mai 2013)

Les femmes dans la fonction publique

PEEMANS-POULLET (Hedwige), « Les femmes dans la fonction publique », *Les cahiers du GRIF, Les femmes font la fête font la grève*, n°5, 1974, p. 60-62.

SCHWEITZER (Sylvie), « Du vent dans le ciel de plomb ? L'accès des femmes aux professions supérieures, XIX^e-XX^e siècles », *Sociologie du travail*, éd. Elsevier Masson, 2009.

SIWEK-POUYDESSEAU (Jeanne), « Les femmes dans la petite et moyenne administration depuis 1946 », *Revue administrative*, n°384, nov-déc. 2011, Paris, 13 p.

THUILLIER (Guy), *Les femmes dans l'administration depuis 1900*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 173 p.

La féminisation du milieu culturel et scientifique

BARRAL (Guy). Marie Pellechet, la madone des incunables :

<http://bibliophilelanguedocien.blogspot.fr/2012/03/marie-pellechet-la-madone-des.html> (consulté le 28 mai 2013)

CHARON (Annie), « A propos des femmes et des métiers du livre », *Des femmes et des livres : France et Espagne, XIV^e-XVIII^e siècles, actes de la journée d'études (Paris, 30 avril 1998)*, éd. Dominique de Courcelles et Carmen Val Julien, Paris, 1999, p. 137-148.

DELSALLE (Paul), *Une histoire de l'archivistique*, 1998, Presses de l'université de Québec, 260 p.

ERNOT (Isabelle), « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e siècle-début XX^e siècle) », *Revue d'Histoire des sciences humaines*, 2007/1, n°16, p. 165-194.

FORLANI (Séverine), *Femmes, pouvoir et bibliothèques : l'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises*, mémoire d'études pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, ENSSIB, décembre 2009.

PEYRIN (Aurélien), « Démocratiser les musées : une profession intellectuelle au féminin », *Travail, genre et sociétés*, 2008/1 N° 19, p. 65-85.

REY (Laurence). Femmes, pouvoir et bibliothèques : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0093-001>

VAN MOE (Émilie-A.), « une femme archiviste d'autrefois », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 102, 1941, p. 331-332.

État des sources

Fonds de l'École nationale des Chartes, Archives Nationales [site de Pierrefitte-sur-Seine] :

Dossiers d'élèves : notices biographiques, faire-part, correspondance.

- 93AJ/101** Dossiers consultés : Alice Morel, Anne Morel, Marie-Renée Morin, Jeannette Mulatier, Marie-Edmée Mulliez.
- 93AJ/103** Dossiers consultés : Marie-Ange Palewska, Monique Pardessus, Colette Parent, Denise Parent, Madeleine Parent, Rose-Anne Parent, Clothilde Parra.
- 93AJ/105** Dossiers consultés : Marguerite-Marie Peyraube, Nicole Piedanna, Antoinette Picon, Thérèse Piezzoli.
- 93AJ/110** Dossiers consultés : Monique Rivoire, Simone Roset, Jacqueline Rottée.
- 93AJ/118** Dossiers consultés : Éliane Viillard, Françoise Vidron, Jeanne Vieillard, Françoise Vignier, Nicole Villa, Denise Villard, Marthe Villeneuve, Suzanne Vitte, Simone Vivès, Bernadette Voillaume.

Emplois, stages et travaux proposés aux élèves :

- 93AJ/218** Travaux de classement et stages effectués par les élèves : correspondance (1910-1945)
- 93AJ/219** Postes et concours ouverts aux élèves : correspondance.

Bourses accordées aux élèves :

- 93AJ/220/3** Legs de la Marquise Arconati-Visconti, Mme Marie-Louise Jeanne Peyrat : correspondance, liste des élèves bénéficiaires.

Listes des admis à l'École des Chartes :

Société de l'École des Chartes, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, « Chroniques de l'École des Chartes » : tome 67 à 148 (1906-2000).

Rubriques Nécrologiques :

Société de l'École des Chartes, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, « Nécrologie » :

- 1966, tome 124 : Marie-Thérèse Vernet-Boucrel
- 1967, tome 125 : Geneviève Nortier-Marchand
- 1969, tome 127 : Maria Dumitrescu
- 1970, tome 128 : Erwana Brin, Jacqueline Mady

- 1972, tome 130 : Édith Thomas
- 1976, tome 134 : Marguerite-Marie Peyraube
- 1977, tome 135 : Anne Terroine, Gabrielle Vilar-Berrogain
- 1978, tome 136 : Hélène Michaud
- 1979, tome 137 : Madeleine Dillay, Jacqueline Chaumié
- 1982, tome 140 : Jeanne Vieillard
- 1985, tome 143 : Élisabeth Dunan, Mireille Rambaud
- 1988, tome 146 : Yvonne Deslandres, Josette Metman
- 1989, tome 147 : Jeanne Bignami Odier
- 1990, tome 148 : Hélène Frémont, Jeanne Laurent
- 1992, tome 150 : Marie-Thérèse D'Alverny, Geneviève Boucher-Souchal, Yvonne Labbé
- 1993, tome 151 : Suzanne Clémencet-Vitte, Monique Langlois
- 1994, tome 152 : Suzanne Kravtchenko-Dobelmann, Élisabeth Pellegrin
- 1995, tome 153 : Claude Ducourtial
- 1996, tome 154 : Annie Duchesne,
- 1997, tome 155 : Madeleine Laurain-Portemer
- 2000, tome 158 : Régine Pernoud, Suzanne Honoré, Marie-Antoinette Fleury

État des lieux de la présence féminine au sein des archivistes municipaux et départementaux :

Service Interministériel des Archives de France. Annuaire des services d'archives :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/annuaire-services/departement/> (consulté le 13/03/2013)

La féminisation des bibliothèques et des services d'archives du point de vue des professionnels : des études tardives

La bibliographie sur le thème de la féminisation des professions de la documentation et du patrimoine que j'ai réalisée ne contient que peu d'ouvrages et d'articles, en raison de la redondance des informations et de certaines autres références que je n'ai pas pu consulter, notamment les articles relatifs aux étudiantes au sein des autres pays européens, comme celui d'Andrée Despy-Meyer, relatif aux universités belges, celui de Christine D. Myers, concernant les universités écossaises, ainsi que la thèse de Michèle Tournier, intitulée *L'accès des femmes aux études universitaires en France et en Allemagne*. Je n'ai pas poussé plus avant mes lectures d'écrits relatifs à la féminisation de la fonction publique, car cette dernière constitue une gamme de professions bien trop générale et je craignais de trop m'éloigner du sujet. Les professions de la documentation et du patrimoine sont très peu mentionnées et étudiées dans ses études, ou bien associées aux métiers de l'enseignement et du journalisme, ce qui modifie les chiffres de la répartition hommes-femmes. Mon étude de cas, consacrée aux femmes archivistes, s'appuyant de façon infime sur des sources bibliographiques, je ne souhaitais pas trop en lire sur la féminisation plus générale du domaine culturel pour me consacrer davantage au dépouillement des numéros de la revue *La Bibliothèque de l'École des Chartes* et au croisement des données recueillies suite à la consultation des archives de l'École des Chartes. En effet, mise à part la féminisation du personnel des bibliothèques, dont les sources sont plus nombreuses, et notamment synthétisées au sein du mémoire de Séverine Forlani, l'augmentation du nombre de femmes dans les services d'archives est très peu traitée.

Mon sujet se rapportant à l'histoire des femmes et à l'histoire d'un type de professions, la majorité des sources que j'ai consultées ont été rédigées par des historiens et directeurs de recherche au CNRS et quasiment tous les écrits traitant de la féminisation l'ont été par des femmes, à l'exception de l'ouvrage *Les femmes dans l'administration depuis 1900*, dont l'auteur est Guy Thuillier. Auteures de *Femmes en tête*, Françoise Barret Ducrocq et Evelyne Pisier sont toutes les deux des militantes féministes. Nommée directrice du livre et de la lecture au Ministère de la Culture en 1989, Evelyne Pisier n'est pas diplômée en histoire mais en droit public, et à enseigné à l'IEP de Paris et à l'université Paris I. De son côté, Françoise Barret-Ducrocq est une historienne s'intéressant notamment à la relation entre femmes et savoir. A partir de 1971, elle donne des cours sur les femmes et enseigne à l'université Paris VII. Michèle Perrot, spécialiste du XIX^e et directrice des tomes de *Histoire des femmes* avec Georges Duby, est également considérée comme une historienne féministe. En ce qui concerne l'histoire des étudiantes françaises et de l'enseignement supérieur, Carole Christen-Lécuyer, Françoise Mayeur et Isabelle Ernot sont titulaires d'un doctorat en histoire et ont respectivement pour thèmes de recherche l'histoire sociale et culturelle des étudiantes et l'enseignement secondaire des jeunes filles pour

les deux premières. Aurélie Peyrin, elle, est diplômée en sociologie et effectue des recherches sur les inégalités hommes/femmes dans la fonction publique et sur le groupe professionnel des médiateurs de musées. De même Margaret Maruani est sociologue, directrice du réseau de recherche internationale et pluridisciplinaire « Marché du travail et genre » au CNRS, mais également directrice de la revue *Travail, genre et sociétés* depuis 1999. Docteure en sciences politiques, Janine Mossuz- Lavau est directrice de recherche au centre de recherches politiques de sciences politiques, au CNRS. Sophie Schweitzer est professeur d'histoire contemporaine et s'intéresse aux évolutions des métiers à la fin du XIX^e siècle. Seul Paul Delsalle est titulaire d'un diplôme en archivistique en plus d'un doctorat en histoire. Professeur d'archivistique à l'université de Mulhouse, il est également maître de conférences en histoire moderne. C'est un spécialiste des XVI et XVII^e siècles. Auteur du mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur en bibliothèque, Séverine Forlani est diplômée en lettres modernes et en histoire de l'art. Documentaliste, elle a participé à la mission « 2004, année Georges Sand » au ministère de la Culture et de la Communication. Si peu de mes sources bibliographiques ont été rédigées par des professionnels du milieu qui nous intéressent ici, je précise tout de même que des études sur la féminisation des bibliothèques et l'évaluation des chances, pour les femmes, d'obtenir un poste à responsabilité, ont été réalisées par des bibliothécaires, notamment Geneviève Boisard, dans les années 1970. Cette dernière était conservateur en chef à la bibliothèque nationale au service des publications officielles¹⁶.

En tant que femme, je suis particulièrement sensible à l'histoire sociale et professionnelle de la gente féminine. Il me paraît important de connaître et de garder en mémoire le rapport longtemps hiérarchique entre les hommes et les femmes ainsi que les évolutions en matière de droit et d'égalité que la société a connues. C'est dans cette optique que l'histoire m'apparaît comme un domaine primordial à étudier car elle permet d'expliquer et de mieux appréhender nos conditions de vie actuelles. Mais c'est également les modalités de la longue évolution des rapports hommes-femmes que je trouve particulièrement intéressantes, ou comment en un siècle, l'ordre social connu depuis des années est bouleversé. Cependant, il faut préciser que ces changements dans la vision du positionnement social de la femme prennent racines environ deux siècles plus tôt.

Les changements de mentalités sont certes dus à des femmes, qui se sont battues pour obtenir de nouveaux droits et s'émanciper, mais également à des hommes, qu'il ne faut pas oublier. De plus, traiter de ce sujet me permet d'appréhender la profession à laquelle je me destine d'un point de vue nouveau et historique. Cette orientation de recherche me donne aussi l'opportunité de découvrir des grandes figures féminines de chartistes, mais également les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'École des Chartes, établissement de formation majeur dans le domaine de l'archivistique. En outre, s'intéresser à la place de plus

¹⁶ <http://bbf.enssib.fr/biographie/bbf-1975-09-0435-002/Boisard/Genevi%C3%A8ve>

en plus importante des femmes au sein des services d'archives représente un apport dans la compréhension du milieu professionnel : au cours de mes deux premiers stages en services d'archives, je n'ai toujours travaillé qu'avec des femmes. Cerner et appréhender avec des connaissances relativement approfondies cette « appropriation » du métier par les femmes, connaître son histoire et son évolution apporte une vue historique du métier que je juge enrichissante.

Plusieurs questions se posent au sujet de l'entrée des femmes dans le monde des archives. A partir de quelles années l'ont-elles intégré ? Quelles postes ont décroché les premières femmes nommées archivistes paléographes ? Comment ces dernières ont vécu leurs années à l'École des Chartes ? Il m'intéressait également de déterminer quelles discriminations elles avaient pu subir sur le plan de l'embauche. À partir de là, mon étude s'est divisée en trois parties, abordant chacune un domaine particulier de l'histoire des femmes archivistes paléographes. Tout d'abord, il convenait d'évoquer leurs scolarités et le rapport qu'elles entretenaient avec leurs camarades et le directeur de l'école. Mais, afin de pouvoir le relier ensuite aux postes attribués aux étudiantes après leurs trois ou quatre années d'études, il fallait également se renseigner sur les résultats aux examens des étudiantes. Il s'agissait d'évaluer si l'attribution des postes était en lien avec le positionnement sur la liste par ordre de mérite, mais également de voir si les femmes étaient écartées d'un certain type de professions ou de grades. Au final, la première partie vise à déterminer si, au sein de l'École des Chartes, les étudiantes disposaient des mêmes opportunités que leurs camarades masculins. Suite à cela, l'étude se tourne vers la vie professionnelle des femmes chartistes et les différentes voies qu'elles ont pu suivre, en déterminant les structures qui les ont fréquemment intégrées dans leur personnel et qui ont été déterminantes dans leur carrière. En parallèle, l'observation des nominations permet de déterminer à partir de quel moment les femmes ont décroché des postes plus hauts gradés. Dans une troisième partie, nous nous intéressons plus particulièrement à la personnalité de ces femmes, à leur rapport à leur travail, mais également à leur vie personnelle.

Les femmes archivistes

Cette seconde partie est consacrée aux diplômées de l'École des Chartes, et plus spécifiquement à celles ayant exercé le métier d'archiviste. Cependant, une grande partie d'entre elles ayant travaillé successivement en bibliothèques et au sein d'un service d'archives, les deux domaines professionnels seront évoqués. Cette étude se base sur 61 portraits de femmes chartistes¹⁷, rassemblés grâce à la consultation de dossiers d'élèves aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, à la lecture des rubriques nécrologiques de la revue *Bibliothèque de l'École des Chartes* et des notices biographiques mises en ligne avec l'inventaire des archives de l'école sur le site des Archives nationales¹⁸. Ces femmes, nées entre 1894 et 1937, ont fait des choix professionnels et ont suivi des carrières professionnelles bien différentes.

Cependant, dans les hommages qui leur sont rendus, on trouve des éléments communs, notamment dans leur investissement professionnel. La plupart d'entre elles sont issues de milieux aisés et cultivés. Cinq étudiantes sont issues de familles baignées dans le domaine culturel par la profession du père : celui d'Yvonne Deslandres est conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, ceux de Marguerite-Marie Peyraube et Jacqueline Mady sont des universitaires, tandis que le père de Claude Herfray-Rey est conservateur au château de Fontainebleau puis professeur à l'École du Louvre et celui de Madeleine Laurain-Portemer est archiviste en chef de la Mayenne. En outre, 21 % de l'échantillonnage de femmes (13 étudiantes sur 61) observées sont titulaires d'une licence de lettres ou d'histoire. À leur admission en première année, une part importante des jeunes filles disposent donc d'une base de connaissances approfondies en lettres et sciences humaines et sociales.

A partir de 1916, les jeunes filles sont présentes dans chaque promotion à l'École nationale des Chartes. Les premières à intégrer l'école se placent en tête de la liste par ordre de mérite, à l'entrée tout comme à la sortie de l'École. Durant leur scolarité, elles développent une relation de proximité avec le directeur de l'école et sont amenées tout comme leurs camarades masculins à effectuer des travaux pour des structures culturelles parallèlement à leurs études. Cependant, on constate que certains obstacles se posent sur le chemin de leur carrière professionnelle.

¹⁷ Cf. annexe n°1

¹⁸ http://chan.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx-23b1-20090531-chan-pleade-2/pl/toc.xsp?id=FRAN_31100&qid=sdx_q2&fmt=tab&idtoc=FRAN_31100-pleadetoc&base=fa&n=1675&ss=true&as=true&ai=second

1. Des femmes qui tiennent tête aux hommes

De 1916 à 1923, chaque promotion ne compte pas plus de six étudiantes. De 1924 à 1931, elles tendent à représenter la moitié de l'effectif, mais il faut attendre 1932 pour que les jeunes filles constituent réellement 50% de l'effectif des élèves admis en première année.

1.1. Les étudiantes dans le peloton de tête de leur promotion

Première étudiante à succéder à Geneviève Acloque, Cécile Ducaffy sort deuxième de sa promotion en 1920. Un an plus tôt, Madeleine Dillay intègre l'École des Chartes et se trouve être également la seule élève féminine admise cette année-là. Troisième sur douze à la sortie de l'école en 1923, elle est nommée aux Archives nationales en décembre 1927. Une intégration féminine réussie donc, qui connaît son apogée avec Jeanne Vieillard, admise en première année en 1920. Diplômée en 1924, elle est major de sa promotion sur un total de quatorze élèves. Geneviève Acloque étant cinquième sur dix-huit sur la liste établie selon l'ordre de mérite après la présentation de la thèse en 1910, Jeanne Vieillard est donc la première femme à être en tête de sa promotion, entourée uniquement d'hommes. De ce fait, elle devient dès lors la première étudiante à intégrer l'École française d'archéologie et d'histoire à Rome, logée au sein du Palais Farnèse.

Ce tournant dans l'histoire des femmes est traité au sein d'un article publié le 3 janvier 1925 dans le journal *La France illustrée*. Il est rédigé par une plume féminine, Solange Haber, qui peut illustrer une volonté des femmes de relayer la nouvelle. La journaliste commence son article en brisant toute tentative de faire peser sur elle des critiques antiféministes : « J'ai assez dit, ici même, ce que je pense du féminisme, j'ai assez critiqué les excès de quelques écervelées, pour qu'on ne me taxe pas de travailler à la désagrégation de la famille en signalant une récente conquête de l'activité féminine et en applaudissant de tout cœur la reine du royaume nouvellement conquis. » Le mouvement féministe apparaît donc comme virulent dans les années 1920, car il se met même à dos certaines femmes ayant une activité professionnelle, qui ne sont pas aussi radicales dans la remise en cause de l'ordre social de la société. Il est d'ailleurs assez étonnant, à la lecture de l'article, de constater une apologie du travail féminin associée à une réaffirmation de son rôle et de sa place dans la société : « Tous ces détails m'ont été fournis par Mademoiselle Vieillard, qui a bien voulu vaincre, en faveur de *la France illustrée*, son extrême modestie. Car Mlle Vieillard est l'apologie vivante du féminisme bien compris. Elle se plaît au soin de l'intérieur et n'aime rien autant que faire la cuisine. » On peut en conclure qu'aux yeux de la journaliste, une femme modèle est une femme active et mère de famille. Cependant, cumuler les deux rôles n'est pas chose aisée, et de fait, choix personnel ou non, Jeanne Vieillard ne s'est jamais mariée.

Comme le souligne Solange Haber, Jeanne Vieillard s'est vue récompenser de ses efforts par l'obtention d'un grand honneur au sein de la profession, l'entrée à l'École française de Rome, pour une durée

de deux ans, après avoir reçu le diplôme d'archiviste paléographe. « [...] elle correspond (l'École française de Rome), pour les historiens et les archéologues à ce qu'est pour les artistes la Villa Médicis. Chaque année, y entrent trois élèves nouveaux présentés respectivement par l'École normale supérieure, l'École des Chartes et l'École des hautes études [...] Elle sortait première (Jeanne Vieillard), avait son prix de thèse et se trouvait en droit de revendiquer son admission au Palais Farnèse. Il fallut tout le zèle de M. Prou, directeur de l'École des Chartes, pour que veillent bien s'ouvrir devant une femme les portes de l'école de M. Mâle. » Ce passage permet de répondre à une problématique entraînée par la réussite scolaire des jeunes filles. L'ouverture des grandes écoles aux femmes est-elle suivie par l'ouverture du domaine professionnel ? On remarque ici un décalage entre l'École des Chartes, qui forme des étudiantes aux métiers d'archivistes et de bibliothécaires de la même manière qu'elle forme les étudiants, qui leur attribue sans discrimination une bourse si leur thèse obtient l'une des trois premières places, et les écoles historiques à l'étranger, qui sont restées jusqu'à alors dans un univers uniquement masculin.

De 1906 à 1945, les étudiantes en troisième année ont bénéficié fréquemment des bourses et prix accordés aux meilleurs élèves, ce qui montre d'une part leur assiduité au travail et de l'autre, que les autorités de l'école ne faisaient apparemment preuve d'aucun favoritisme vis-à-vis de leurs étudiants masculins.

Tableau n°2 : Étudiantes ayant obtenu une récompense pour leurs travaux scolaires, de 1920 à 1945.

Source : art. 93AJ/220/3 – Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine

Date	Prix Molinier	Fondation Peyrat
1923	Madeleine Dillay	G. Odend'hal
1924	Jeanne Vieillard	
1926		Lucie Chamson
1927	Yvonne Bézard	
1932		Germaine Lebel Germaine Callis
1933		Brigitte Lesne Régine Pernoud
1934		Françoise LeHoux Elisabeth Pellegrin
1935		Mireille Forget
1936		Bernadette Lecureux
1937		Marie-Louise Concasty
1938		Anne Morel

1939	Marguerite Boulet	Alice Garrigoux, Alice Demartres.
1940	Anne Terroine	Yvonne Lanhers
1941	Léonce Bouyssou	Françoise Gaston-Cherau
1942		Marguerite-Marie Peyraube
1943		Marie Antoinette Fleury
1944		Marie-Marguerite Carof, Geneviève Massa
1945	Denise Cornet	Françoise Binet

Si le prix « Auguste Molinier », vise à récompenser la meilleure thèse présentée, la fondation « Peyrat », mise en place en février 1895, attribue à ses deux bénéficiaires, choisis par le conseil de perfectionnement, une pension de 600 francs. De 1906 à 1969, on ne compte pas moins de 12 étudiantes étant arrivées en tête de leur promotion¹⁹. À noter également qu'une petite partie des étudiantes ont suivies, parallèlement ou à la suite des trois années d'études à l'École des Chartes, un cursus dans d'autres grandes écoles de sciences humaines. Sur les 61 femmes dont j'ai pu suivre, de manière plus ou moins approfondie, le parcours, 9 ont également fréquenté l'École des hautes études, l'École des hautes études hispaniques ou l'École du Louvre. A la sortie de l'École nationale des Chartes, les jeunes diplômées ont donc un potentiel tout aussi développé, si ce n'est plus, que leurs camarades masculins.

1.2. Vers une mixité équilibrée ?

Que ce soit Félix Grat pour Jeanne Vieillard, comme nous le verrons dans la seconde partie, ou Charles Braibant pour Anne Morel, il semble que les étudiantes de l'École des Chartes aient toujours pu bénéficier du soutien du directeur de l'école et de leurs camarades masculins. Elles ne semblent pas constituer une sphère à part au sein de leur promotion. En septembre 1940, Anne Morel est licenciée du poste d'archiviste de l'arrondissement maritime de Cherbourg qu'elle occupait depuis février 1940. Face à la situation précaire de la jeune femme en 1941, Charles Braibant, alors chef du service des archives et bibliothèques de la Marine, intervient auprès de l'amirauté de Vichy pour qu'Anne Morel soit réintégrée dans ses fonctions.

¹⁹ Société de l'École des Chartes, *la Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Durant leur scolarité, les élèves de l'École des Chartes ont la possibilité d'effectuer des stages de classement et d'inventaires en archives et bibliothèques. Jusqu'au début des années 1920, les opportunités sont proposées à des élèves masculins, en raison du faible nombre d'élèves féminines, qui sont en outre peut-être plus discrètes et moins demandeuses alors. Rappelons que ce n'est qu'à partir du milieu des années 1920 que les femmes ont commencé à représenter plus d'un tiers de l'effectif des élèves admis en première année. Cependant, dès la fin des années 1920, certaines effectuent des stages en bibliothèques et même au sein de services d'archives municipaux et départementaux. D'autres réalisent des travaux de classement au sein même de l'école.

Tableau n°3 : Stages et travaux de classement effectués par les élèves féminines de 1926 à 1945

Date	Nom	Lieu du stage
1926	Yvonne Bezar	Bibliothèque municipale de Versailles
1928	Magdeleine Ferry	Bibliothèque de Sainte Geneviève
1929	Suzanne Clémentet Vitte	Archives municipales de Mantes
1930	Hélène Frémont	Bibliothèque municipale de Versailles
1931	Renée Jolivet	Bibliothèque municipale de Versailles
1932	Antoinette Picon	Archives départementales de la Gironde
1933	Gabrielle Regnard	Récolement à l'École nationale des Chartes.
1933	Germaine Plique	Classement des archives administratives de l'École nationale des Chartes
1936	Marie Demeunynck	Classement des archives administratives de l'École nationale des Chartes
1937	Marie-Thérèse Boucrel	Travaux de bibliographie à l'École nationale des Chartes

Source : art. 93AJ/218, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Durant cette période, le maire de Versailles ne semble faire part d'aucune réticence à accepter des étudiantes en stage à la bibliothèque municipale. Elles sont trois à y avoir été admises en 5 ans. Dans une lettre datée de janvier 1930 et adressée au directeur de l'École nationale des Chartes, il déclare au sujet du stage d'Hélène Frémont : « [...] J'ai l'honneur de vous faire connaître que je lui accorde volontiers cette autorisation [...] » Le fait que l'établissement accueille régulièrement des stagiaires féminines peut signifier que les professionnels ont toujours été satisfaits du travail des étudiantes, mais également que les structures qui acceptent des jeunes femmes en apprentissage ne sont pas aussi nombreuses qu'elles le pourraient. Cette dernière idée est renforcée par le fait que quatre étudiantes sur les dix cas présentés au sein du tableau se sont entraînées au classement et au récolement au sein même de l'école.

Au début des années 1920, certaines structures ne sont pas aussi enthousiastes que la bibliothèque municipale de Versailles à l'idée d'accepter des jeunes femmes en stage. En mai 1921, Alice Bouvier pose sa candidature pour un stage à la municipalité de Rouen. Une note adressée au directeur de l'École illustre la nouveauté de l'affirmation des femmes dans le milieu culturel. Dans ce cas, le maire ne semble pas voir ce phénomène d'un bon œil : « [...] Je crains d'ailleurs que M. Valin ne veuille pas accepter une candidature féminine [...] »

Cependant, l'étude des propositions de postes adressées au directeur de l'École des chartes nous fait constater la persistance des préjugés vis-à-vis des femmes dans la sphère professionnelle. Ainsi, le maire de la ville de Saint-Maur, dans une lettre datant de janvier 1938, désire voir le poste de bibliothécaire archiviste de la ville occupé par un profil précis : « [...] l'emploi en question ne convient qu'à un homme, dont l'âge ne devrait pas être inférieur à 35 ans [...] » Une demande que le directeur de l'école, M. Charles Perrat, déclare ne pas pouvoir satisfaire, en raison de l'âge requis et du faible nombre d'anciens élèves masculins diplômés encore sans emploi. La lettre de réponse de ce dernier peut être perçue comme une incitation à revoir les critères de sélection et à envisager d'engager une des anciennes diplômées.

Dans un autre cas, ne pouvant être daté précisément l'année n'étant pas mentionnée, on trouve également une preuve de la méfiance existant dans le milieu professionnel face au travail féminin. La lettre est adressée au directeur de l'École des Chartes par un certain M. Jozon, qui lui expose les souhaits du président de la bibliothèque du tribunal de Ranville, qui dispose d'un poste de bibliothécaire vacant. La mention de M. des Longrais, professeur à l'École des Chartes après avoir obtenu la chaire du droit civil et canonique en 1946, et de M. Frémicourt, directeur de débats en l'ancienne chambre du parlement de Paris en 1965, nous permet uniquement d'inclure la correspondance entre ces deux dates : « [...] quant aux femmes, M. Frémicourt n'en veut pas à la bibliothèque [...] il faudrait un jeune chartiste [...] » Là encore, aucune précision sur les raisons du refus d'une présence féminine. On constate donc qu'un fort conservatisme reste présent. L'émetteur de la lettre expose toutefois un fait qui peut peut-être nous éclairer quelque peu : le salaire du bibliothécaire augmente d'environ 21 % si celui-ci a fait son service militaire. La mention de ce dernier écarte indubitablement les femmes de ce poste, et je n'ai pu en déterminer les raisons étant donné que, payées moins cher que les hommes, les étudiantes représentent une main-d'œuvre intéressante.

Dans un tout autre registre, nombreux sont les jeunes gens qui se marient après s'être rencontrés à l'École des Chartes. La cohabitation des femmes et des hommes n'a pas semblé entraîner de phénomènes de concurrence. Au contraire, dans sa biographie, Marcel Baudot, marié à Anne Lemerle dans les années 1920, explique qu'il a été séduit par l'esprit érudit de sa compagne. Entre 1906 et la fin des années 1950, j'ai pu observer 24 mariages entre deux élèves de l'école. Si dans deux cas seulement, l'épouse renonce à sa carrière professionnelle au bénéfice de la famille, dans les autres cas, l'ancienne étudiante de l'école suit sa propre carrière, qui semble tout de même parfois dépendante du parcours professionnel du mari.

En effet, Geneviève Boucher Souchal, diplômée en 1950, est pendant trois ans vacataire aux Archives départementales de la Corrèze, dont son mari vient d'être nommé directeur. De même, Anne Lemerle est bibliothécaire à Évreux, tandis que son mari est nommé directeur des Archives départementales de l'Eure. S'il est logique pour la vie familiale que les conjoints s'installent et travaillent dans la même ville, il est intéressant de constater que le poste le plus prestigieux est, dans la première moitié du XX^e siècle, attribué au mari. En effet, durant cette période, aucune femme n'a été dès sa sortie de l'École des Chartres nommée directrice d'un service d'Archives départementales. En outre, les épouses obtiennent rarement des postes de titulaires dans un service d'archives. Cependant, en 1954, Geneviève Boucher-Souchal, devient responsable du musée du Cloître de Tulle et travaille jusqu'en 1958 au CNRS. Conservatrice au musée de Cluny en 1958, elle donne par la suite des cours aux facultés de Paris X et IV et dirige l'Institut d'histoire de l'art de Poitiers. Dans ce cas, l'ancienne étudiante de l'École des Chartres n'a pas abandonné sa carrière professionnelle pour s'effacer devant celle de son époux.

Si l'on prend l'exemple de Monique Rivoire et Jean Richard, entrés à l'École des Chartes en 1939, la comparaison des carrières n'entraîne pas l'affirmation de la prédominance de la vie professionnelle de l'époux sur celle de l'épouse. Attachée au musée des Beaux-arts de Dijon de 1952 à 1985, Monique Rivoire a publié de nombreux écrits et a donc eu une activité de recherche active. De son côté, Jean Richard est archiviste adjoint aux Archives départementales de la Côte d'Or de 1943 à 1955, puis professeur à l'université de Dijon, de 1955 à 1988. Thérèse Piezzoli et Pierre Gérard, mariés en 1954, ont des carrières bien distinctes. Si Thérèse Piezzoli est ingénieur de recherche au CNRS, son mari est directeur des services d'archives de Meurthe et Moselle en 1963, puis directeur honoraire des Archives départementales de la Haute Garonne, avant d'être conservateur général honoraire du patrimoine. De même, alors que Simone Roset est ingénieur de recherche au CNRS entre 1961 et 1962, puis chercheuse au service régional d'inventaires de la Lorraine de 1985 à 2002, son époux, Hubert Collin, qu'elle a épousé en 1961, est directeur des services d'archives des Ardennes en 1966 puis directeur des Archives de Meurthe et Moselle en 1990. Il est à noter que dans les deux derniers exemples cités, la femme se tourne vers la recherche tandis que son mari mène une carrière d'archiviste.

Tous les deux élèves de première année en 1927, le couple formé par Simone Vivès et Michel François illustre lui l'affirmation de la carrière professionnelle du mari sur celle de sa femme. Je n'ai trouvé aucune note relative à l'exercice d'une profession au sein du dossier de Simone Vivès. En revanche, Michel François affiche une carrière professionnelle bien remplie. Successivement attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, puis archiviste à la section moderne aux Archives nationales dans les années 1930, il occupe dans les années 1940 le poste de directeur du service des Beaux-arts de la zone française d'occupation en Allemagne et obtient le titre de maître de conférences. En 1953, il est nommé conservateur et chef du service des archives économiques et privées et du microfilm, avant de poursuivre sa carrière dans l'enseignement à l'Institut catholique de Paris et à l'École des Chartes, dont il devient le directeur en 1970.

La consultation des dossiers d'étudiantes a montré, par le biais des correspondances conservées, une relation de confiance et d'affection entre les étudiantes ou diplômées de l'École des Chartes et le directeur de l'établissement. Même plusieurs mois ou années après avoir quitté l'École, les jeunes filles gardent contact avec leur ancien directeur, à qui elles font part des difficultés rencontrées et demandent conseil ou assistance. Tous les dossiers d'étudiants n'étant pas fournis en documents de la même manière, il ne m'a pas été possible de déterminer si une telle proximité transparaissait entre les élèves masculins et le directeur de l'École nationale des Chartes.

2. Les femmes et les services d'archives au XXe siècle

Si les archives ne m'ont parfois apporté que très peu d'informations sur les postes occupés par les anciennes étudiantes, j'ai fait le constat qu'une partie non négligeable d'entre elles s'orientent vers les bibliothèques. On remarque également le rôle de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, qui a accueilli plusieurs femmes au début de leur carrière. Sur les 61 femmes étudiées, 23 se sont tournées à leur sortie de l'école vers les bibliothèques et 26, à un moment donné de leur vie professionnelle, ont travaillé dans un service d'archives, que ce soit au sein des archives nationales, départementales, municipales, notariales ou au sein des ministères.

La période 1939-1943 constitue un moment particulier en raison de la pénurie d'emplois disponibles entraînée par la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation. Les étudiantes sorties diplômées entre 1939 et 1944 se sont heurtées à un contexte professionnel difficile. Dans une lettre au directeur de l'École des Chartes, Jeannette Mulatier fait référence aux difficultés du marché de l'emploi en 1939²⁰. Ce manque de débouchés au sein des archives l'incite à tenter le diplôme technique de bibliothécaire, que de nombreux élèves passent en vue d'avoir le plus de chances possibles de décrocher un emploi. La même année, Anne Morel, diplômée en 1938, évoque également le contexte général peu propice à l'élaboration d'une carrière professionnelle : « [...] les débouchés vers les bibliothèques ou archives paraissant en ce moment bien incertain [...] » Il faut dire qu'un des débouchés majeurs, la Bibliothèque nationale, ferme ses portes en 1939.

En 1940, sur les douze diplômés de l'École des Chartes, on ne compte qu'un seul élève masculin, François Chevalier. Il était donc intéressant d'observer si ce dernier avait également rencontré des difficultés pour décrocher un poste, en archives ou en bibliothèques. Membre de l'École des Hautes études hispaniques en 1941, François Chevalier devient professeur et chercheur à l'Institut français de l'Amérique latine, implanté à Mexico. Il y reste jusqu'en 1962, date à laquelle il commence à enseigner l'histoire et les civilisations de l'Amérique latine à l'université de Bordeaux. En 1970, il est nommé professeur à l'université de Paris 1 et occupe la première chaire dédiée à l'histoire de l'Amérique latine. La recherche lui a donc permis de se faire une place atypique dans le milieu professoral, un parcours qu'une femme aurait peut-être eu plus de mal à suivre, en raison d'une certaine appréhension vis-à-vis des voyages à l'étranger et de la masculinité du milieu de la recherche. La carrière professionnelle de François Chevalier ayant débuté à l'étranger, il n'est donc pas possible d'évaluer s'il était plus facile pour une femme que pour un homme archiviste de travailler en France en 1940.

²⁰ Cf annexe 4 : lettre de Jeannette Mulatier au directeur de l'ENC.

2.1. L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT)

Après quelques années passées à travailler aux Archives nationales, Jeanne Vieillard se voit proposer en 1937 le poste de secrétaire générale au sein d'une institution nouvellement créée : l'institut de recherche et d'histoire des textes. Ce dernier est consacré à l'étude des manuscrits latins, à la réunion de toute la documentation concernant les manuscrits des classiques latins afin de les rendre accessibles aux chercheurs, et vise à améliorer l'édition des textes latins par une connaissance plus approfondie de la tradition manuscrite. Il est prévu dès 1938 qu'à cette section latine s'ajoutent d'autres sections consacrées à des textes d'autres périodes historiques. Elle lui a consacré 27 années de sa carrière. Félix Grat, initiateur du projet et chartiste, est un ancien élève de l'École française de Rome. Connaissant Jeanne Vieillard, qui a comme lui, fait un séjour en Italie, il considère qu'elle est à même de participer au projet. Il s'agit « d'établir le relevé complet de tous les manuscrits latins classiques ». À la mort de Félix Grat sur le front en 1940, le sort de l'institut repose en grande partie sur les épaules de Jeanne Vieillard, dans des conditions particulières, à savoir l'Occupation de la France et la division de celle-ci en deux zones. Le travail s'effectue en équipe, et Jeanne Vieillard n'est pas la seule femme à en faire partie : Élisabeth Pellegrin, diplômée en 1934, Marie-Thérèse Boucrel, diplômée en 1937, et Marguerite Pecqueur l'entourent.

Parmi les cas féminins observés, 3 autres sont passés par l'IRHT : Élisabeth Dunan, Josette Metman et Monique Pardessus. La première y travaille en 1940, au tout début de sa carrière, la deuxième y entre après avoir stoppé ses recherches historiques pour se consacrer à l'éducation de ses enfants, et la troisième l'intègre en 1979, entre des missions effectuées aux archives du ministère de l'Équipement et la participation à la mise en place d'un service d'archives à la Compagnie générale de poussage sur les voies navigables. D'après ces données, l'IRHT apparaît comme un organisme accueillant les jeunes diplômées afin d'affiner leur expérience et de leur servir de « tremplin ».

2.2. Les femmes au sein des services d'archives publiques

Dès la fin des années 1920, on constate la présence de femmes archivistes au sein des Archives nationales. Parmi la liste des femmes dont j'ai pu étudier la vie professionnelle, la première à y avoir travaillé est Madeleine Dillay, diplômée en 1923. Elle intègre les Archives nationales après avoir été sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la société de géographie, de 1925 à 1926. Je souhaite ici faire une parenthèse concernant l'exemple que j'ai trouvé d'une femme archiviste, Marguerite-Françoise-Émilie d'Hôtel dite Madame de Calonnes, directrice du greffe des archives du tribunal de la Seine, et ce pendant quarante-

deux ans²¹. Un hommage lui est rendu au sein du *Journal des Tribunaux* du 11 décembre 1858. L'article indique qu'elle est entrée en fonction en 1800 et qu'elle était veuve et mère de trois enfants. Son mari, Joseph-Louis de Calonne de Verville, qu'elle épouse avant la Révolution, est archiviste au greffe du tribunal de première instance de la Seine et décède en 1812. Son épouse a sans doute intégré le milieu des archives par son action et, en tant que veuve, a pu poursuivre son travail. Il est cependant surprenant d'observer une aussi longue carrière en archives à cette époque, où très peu de femmes, voire aucune, ne travaillaient au sein de telles structures. Cent vingt cinq ans après cet exemple d'une vie professionnelle atypique, les femmes commencent à investir pour de bon le secteur des archives publiques.

Tableau n°4 : Périodes durant lesquelles les femmes observées ont travaillé aux Archives Nationales

Source : art. 93AJ/101, 103, 105, 110, 118 – Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine

Date	Nom	Section
À partir de 1926	Madeleine Dillay	Section moderne
		Section ancienne
À partir de 1928-1937	Jeanne Vieillard	Non précisé
1932 - 1972	Suzanne Clémentet-Vitte	Non précisé
1936 - 1968	Gabrielle Vilar-Berrogain	Conservateur ²² , section ancienne, et section moderne
1937 - 1969	Jacqueline Chaumié	Section moderne
Des années 30 aux années 60	Jacqueline Mady	Chargée de la correspondance avec les services d'archives départementales.
		1947, Conservateur adjoint à la section moderne
		Chef de la sous section contemporaine au sein de la section moderne
		1958, conservateur en chef
		Archiviste en chef de la section contemporaine
1940-1973	Mireille Rambaud	Section moderne
		Service du musée
		Service du minutier central

²¹ Émilie-A. Van Moe, « Une femme archiviste d'autrefois », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 102, 1941, p. 331-332

²² Le choix a été fait de conserver les titres au masculin, tels que les femmes archivistes-paléographes les écrivent au sein des notices biographiques qu'elles doivent remplir pour l'École des Chartes.

1945- ?	Élisabeth Dunan	Section moderne, sous section contemporaine
1947-1976	Marie-Antoinette Fleury	Service du minutier central
1948- ?	Édith Thomas	Conservateur au service de la bibliothèque
1949-1974	Régine Pernoud	Conservateur
1951- ?	Monique Langlois	Section ancienne
1963- ?	Rose-Anne Parent	Section contemporaine 1982, conservateur en chef, directeur de la section des missions

Sur l'ensemble des carrières féminines aperçues, très peu sont passées au tout début du XX^e par un poste titulaire dans un service d'archives départementales. Lorsqu'une ancienne étudiante exerce une fonction d'archiviste, elle occupe dans la plupart des cas ce poste au sein des Archives nationales. Cependant, à partir des années 1940, certaines archivistes obtiennent des postes dans des services d'archives départementaux, militaires ou ministérielles, pour une durée limitée. Cependant, sous l'Occupation, des archivistes-paléographes se voient évincer des fonctions qu'elles occupent. C'est le cas d'Anne Morel, qui, en septembre 1940, est déchuée de son poste d'archiviste de l'arrondissement maritime de Cherbourg, et de Cécile Ducaffy, mise à la retraite d'office en 1941 et rétablie dans son poste d'archiviste adjoint de la Gironde en novembre 1944.

Tableau n°5 : Postes occupés par des femmes en dehors des Archives nationales

Source : *idem*

Date	Nom	Poste occupé
Non précisée	Cécile Ducaffy	Archiviste adjoint de la Gironde 1945, archiviste adjoint de la Seine
1940	Anne Morel	Archiviste de l'arrondissement maritime de Cherbourg
1945-1947	Colette Parent	Archiviste au ministère des Affaires étrangères
1945	Marie Antoinette Fleury	Archiviste de la Haute Cour 1954, archiviste du conseil de la chambre des notaires
1949	Monique Langlois	Archiviste de la Haute-Vienne 1950, archiviste de la ville de Reims
1951-1953	Rose Anne Parent	Archiviste-adjoint du département d'Alger

Aucune femme, cependant, n'est jamais nommée directeur d'un service départemental, comme c'est le cas pour plusieurs élèves masculins de l'École nationale des Chartes. De plus, celles qui ont eu l'opportunité d'intégrer un service d'archives départementales y ont rarement fait carrière.

À partir des années 1960, la rubrique « Chronique de l'École des Chartes » nous permet de constater que le poste de directeur des services d'archives, dans les départements, s'ouvre aux femmes.

Tableau n°6 : Nominations des anciennes élèves féminines de l'École des Chartes au poste de directeur des services d'archives

Source : art. 93AJ/101, 103, 105, 110, 118 et la rubrique « Archives » de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*

Date	Nom	Département	Classement à la sortie de l'École des Chartes
1957	Odile Colin	Haute-Marne, archiviste en chef	2/18 en 1957
1958	Anne-Marie Couvret	Bône	9/13 en 1956
1959	Françoise Pathie	Haute Loire	5/11 en 1959
1959	Françoise Poirier-Coutansais	Loire	4/13 en 1956
1960-1963	Marie-Annick Blanc	Oasis	14/17 en 1960
1962	Anne-Marie Couvret	Vendée	Déjà mentionnée
1963	Marie-Anick Blanc	Martinique	Déjà mentionnée
1964	Agnès de Saint Blanquet	Ariège	?
1964	Françoise Miot	Charente	4/18
1966	Mireille Massot	Hautes Alpes	2/18 en 1964
1966	Thérèse Burel	Indre	Hors rang en 1954
1966	Anne Marie Couvret	Haute Marne	Déjà mentionnée
1966	Brigitte Lainé	Vendée	8/15 en 1966
1967	Thérèse Burel	Loir et Cher	Déjà mentionnée
1967	Marie-Annick Blanc	Hérault	Déjà mentionnée
1968	Françoise Mosser	Morbihan	2/21 en 1967
1968	Nicole Patureau	Indre	4/21 en 1967
1968	Mme Roger Cavailler (Paulette Narget)	Essonne	10/20 en 1948
1968	Mireille Massot	Landes	2/18 en 1964
1968	Claire Guérin	Val-de-Marne	3/22 en 1968

1968	Nicole Leroy	Val d'Oise	?
1969	Claire Delmas	Aveyron	?
1969	Catherine Marion	Jura	Diplômée en 1969
1969	Eliane Viillard	Loire	3/22 en 1963
1969	Françoise Poirier-Coutansais	Maine et Loire	Déjà mentionnée
1969	Madeleine Chabrolin	Nièvre	
1969	Liliane Chauleau	Martinique	14/18 en 1961

L'étude du tableau nous laisse penser que l'attribution des postes en Archives départementales n'est pas forcément liée aux résultats obtenus aux examens de dernière année. Si l'on voit des étudiantes sorties en tête de leur promotion se voir octroyer de tels postes, on constate qu'ils peuvent également être occupés par des diplômées positionnées moins avantageusement sur la liste établie par ordre de mérite.

2.3 Des étudiantes moins orientées que les hommes vers le travail d'archiviste

Suite à l'obtention de leur diplôme d'archiviste paléographe et parfois de celui de bibliothécaire, les femmes s'orientent davantage vers les bibliothèques ou la recherche que vers les services d'archives, qui semblent donc être à dominance masculine dans la première moitié du XX^e siècle. Parmi la correspondance liée aux propositions de stage, conservée aux Archives nationales, on note que le directeur de l'École des Chartes a tendance à proposer des élèves féminines pour les stages en bibliothèques et des élèves masculins pour les stages en services d'archives. Dans une lettre adressée à M. Brunel, par le conservateur du cabinet des Estampes, on apprend que Nicole Villa, admise en première année en 1943, est proposée par le directeur pour un poste de bibliothécaire vacant. Le conservateur semble surpris qu'on lui envoie une étudiante et déclare : « Je suis frappé de constater qu'une carrière au Cabinet des estampes ne paraisse plus tenter un jeune et brillant élève de l'École, ambitionnant de suivre les traces de ses aînés tels que Bouchot et Lemoisne. » Il apparaît cependant comme prêt à travailler avec Nicole Villa, qui, dit-il, lui a fait « bonne impression ». On constate que, malgré les bons résultats des jeunes filles, les étudiants masculins de l'École des Chartes gardent une réputation plus prestigieuse. On peut se demander si cette part importante d'orientation vers les bibliothèques et la recherche est due à un choix des étudiantes ou à une pression professionnelle, qui les empêche de postuler aux emplois auxquels elles aspirent. Il semblerait que cela soit dû à la sensibilité et à la personnalité de ces femmes, qui se sentent plus en accord avec le poste de bibliothécaire, plus proche du public, ou de chargée de recherche, qui satisfait leur grande curiosité scientifique.

On constate également un intérêt pour les arts et la transmission du savoir aux jeunes générations, qui s'accorde avec l'attention qu'elle porte au public des lecteurs.

Tableau n°7 : Chartistes ayant occupé un poste relatif au domaine des arts parmi l'échantillonnage de femmes étudiées

Source : *Idem*

Date	Nom	Poste / travail dans le domaine artistique
1939	Jeanne Laurent	Secrétariat aux beaux arts
1946-1950		Sous direction des spectacles et de la musique à la direction générale des Arts et des Lettres au ministère de l'Éducation nationale
1952-1985	Monique Rivoire	Attachée au musée des Beaux-arts de Dijon
1955	Mireille Rambaud	Réalisation d'un guide d'histoire de l'art
Années 1950	Claude Ducourtial	Chargée de mission à la direction générale des Arts et des lettres
1964	Elisabeth Dunan	Archives des spectacles et de la musique Archives du conservatoire national de musique
Années 1960 ?	Geneviève Boucher-Souchal	Direction de l'institut d'histoire de l'art à Poitiers
Fin des années 1970 ?	Régine Pernoud	Conservateur du musée des Beaux-arts de Reims
? 1983	Yvonne Deslandres	Bibliothécaire de l'Union française des Arts du Costume Conservateur au musée des arts de la mode

Jeanne Laurent, nommée archiviste-paléographe en 1929, intègre le ministère de l'Éducation nationale en 1930. Après un passage par le secrétariat de la commission nationale aux monuments historiques, elle suit une carrière entièrement tournée vers les arts jusqu'en 1952, où elle est mutée au service universitaire des relations avec l'étranger et l'outre-mer, au ministère de la Coopération. Ce tournant dans sa vie professionnelle est dû aux tensions nées de sa volonté de développer le théâtre en province. Son aspiration à une « décentralisation théâtrale » lui vaut les critiques de la presse et des directeurs de théâtres parisiens.

Yvonne Deslandres, elle, travaille ardemment à l'enrichissement du fonds de l'Union française des arts du costume, créée en 1948. Sous son action, la collection s'enrichit au point de se situer parmi les plus riches.

Dans ces deux domaines, le faible échantillon de carrières féminines observées ne nous permet pas de déterminer des tendances ou de présenter des conclusions pertinentes. Cependant, il montre tout de même la variété des directions prises par les jeunes diplômées de l'École des Chartes, qui s'insèrent dans tous les domaines d'activité qui leur sont accessibles. Ainsi, bien que l'on constate une forte féminisation des

bibliothèques, puis des archives quarante ans plus tard, toutes les anciennes élèves ne se tournent pas uniquement vers ces deux voies de sortie. En outre, ces observations permettent également de constater que les femmes archivistes-paléographes ne suivent pas une carrière professionnelle linéaire.

En ce qui concerne l'enseignement, les chartistes donnent des cours dans tous les types d'établissement. Certaines enseignent ponctuellement dans l'enseignement supérieur parallèlement à leur métier, tandis que d'autres suivent une carrière de professeur. Il advient parfois qu'une archiviste paléographe se consacre à l'enseignement à la fin de son parcours professionnel.

Tableau n°8 : Chartistes ayant occupé un poste relatif à l'enseignement parmi l'échantillonnage de femmes étudiées

Date	Nom	Poste
1948-1950	Maria Dumitescu	Chaire de bibliothéconomie à l'institut archivistique (Roumanie)
1951	Antoinette Picon	Professeur de latin et d'histoire
1951-1952	Colette Parent	Chargée de cours de philosophie romane et de littérature du Moyen Âge
1957		Chargée de cours de paléographie à l'École des bibliothèques à Montréal
1956	Clothilde Parra	Professeur de lettres modernes en collèges et lycées
1957	Marie-Thérèse D'Alverny	Enseignement portant sur les manuscrits et la pensée latine au Moyen Âge
1971-1986	Josette Metman	Professeur à l'Institut national des techniques de la documentation et au conservatoire national des arts et métiers Professeur de paléographie et de latin médiéval à l'université de Paris II Elle présente aux élèves de l'École des Chartes l'indexation des documents juridiques et la constitution d'un thésaurus, à l'institut de recherche d'informatique et d'automatique
1973	Geneviève Boucher-Souchal	Chargée de cours à Paris X et Paris IV
1980		Professeur

3. Un investissement total dans le service d'archives

L'activité de recherche scientifique des 61 femmes chartistes étudiées est très hétérogène. Celle-ci est liée à la vie familiale, qu'il faut gérer en parallèle, à la quantité de travail à effectuer, au poste occupé et bien entendu au tempérament de chacune. Si quelques archivistes se sont trop investies dans leur travail pour produire un nombre conséquent d'articles ou d'ouvrages relatifs à leur thème de prédilection, d'autres ont rédigé des travaux de grande ampleur, qui n'ont parfois pas pu être achevés en totalité. Au sein des bibliothèques et des archives, si le personnel féminin ne se ressemble pas sur le plan de la personnalité ou des choix professionnels réalisés, on discerne une tendance globale vis-à-vis du travail féminin, c'est-à-dire de la façon dont les femmes s'investissent dans leur profession ou cherchent à être le plus précises possibles dans leurs recherches.

3.1. La participation à des travaux d'ampleur

Selon leur carrière professionnelle, les femmes laissent les traces de leur passage par le biais de publications de recherche, lorsqu'elles travaillent au CNRS, en tant qu'ingénieur de recherche ou de directeur de recherches, ou par le biais d'inventaires conséquents. Elles sont également initiatrices d'évolutions dans les bibliothèques. Ainsi, Suzanne Honoré-du Vergé crée le premier fichier d'autorité ainsi que le service des recueils à la Bibliothèque Nationale. Dans son cas, l'investissement dans son travail entraîne le sacrifice de ses recherches, qu'elle regrette ensuite de ne pas avoir approfondies. 9 femmes sur les 61 femmes étudiées sont passées par le CNRS ou par le centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales. À celles-ci s'ajoute le cas de Jeanne Bignami Odier, collaboratrice scientifique à la bibliothèque vaticane, qui, intégrée à une équipe vaticano-américaine composée essentiellement de femmes, participe à la constitution d'un fichier bibliographique unique des manuscrits du Vatican.

Au sein des services d'archives, certaines chartistes rédigent les inventaires des fonds anciens. Edith Thomas, « chômeuse intellectuelle » aux AN à sa sortie de l'École des Chartes dans les années 1930, se lance dans l'inventaire des fonds des religionnaires fugitifs et de la maison du roi. Afin d'en apprendre davantage sur les archives dont elles sont responsables et qu'elles doivent présenter au public, quelques archivistes-paléographes suivent, parallèlement à leur activité professionnelle, des cours dans les écoles liées au thème des fonds inventoriés. Entrée aux archives du Conservatoire national de musique en 1964, Elisabeth Dunan s'inscrit aux cours du Conservatoire et de l'École du Louvre. Elle est décrite comme une personne scrupuleuse et l'on ressent cette tendance associée au caractère féminin à la lecture de toutes les notices biographiques. Marie-Thérèse d'Alverny, spécialiste des XII^e et XIII^e siècles, suit, elle, des cours à l'École des langues orientales et à la IV^e section de l'École pratique des hautes études. En 1962, elle devient directeur de recherche au CNRS, après avoir été conservateur adjoint au cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale

et co-directrice des archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen âge. En outre, les femmes archivistes travaillent à la diffusion de la culture française, preuve en est le nombre de femmes chartistes à s'être tourné vers l'enseignement ou les services éducatifs. Nommée conservateur aux Archives nationales en 1949, poste qu'elle occupe jusqu'en 1974, Régine Pernoud fonde en 1974 le centre Jeanne d'Arc, qui succède au musée Jeanne d'Arc, bombardé en 1940. Le centre rassemble alors les documents, manuscrits, iconographiques et imprimés, relatifs à l'histoire de Jeanne d'Arc.

On retrouve fréquemment, dans les nécrologies publiées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la mention de regrets vis-à-vis des recherches scientifiques, notamment chez les femmes qui ont eu une vie professionnelle nécessitant un fort investissement. Deux ans après l'obtention de son diplôme, Jacqueline Mady, deuxième de sa promotion, intègre les Archives nationales, en 1931. Assignée à la section moderne en 1937, elle devient chef de la sous-section contemporaine de la section moderne à la fin des années 1940, chargée du contrôle des missionnaires, puis en 1958, est nommée conservateur en chef et chef de la section contemporaine. Du fait de ces postes à responsabilités, Jacqueline Mady n'a pas satisfait à sa vocation d'érudite. Nommée à la bibliothèque nationale en 1953, Hélène Michaud participe à la rédaction du catalogue des actes royaux, sous la tutelle de Suzanne Honoré-Du Vergé. Spécialiste du XVI^e siècle, elle fait un passage au CNRS, avant de poursuivre plus avant sa carrière en bibliothèques. Selon l'auteur de sa nécrologie, Michel Antoine, « un poste de chercheur lui aurait mieux convenu ». Cela porte à confusion, et entraîne des questions auxquelles les sources consultées n'ont pas pu répondre. Ce choix d'« abandonner » le domaine de la recherche est-il réfléchi, voulu ou se fait-il par défaut ?

Parallèlement à ces travaux qui s'inscrivent dans le contexte professionnel « ordinaire », on peut également citer les efforts mis en œuvre en temps de conflits par certaines archivistes, afin de protéger coûte que coûte les fonds qu'elles jugent les plus précieux. C'est le cas de Madeleine Dillay, qui, face à la guerre franco-italienne, suit l'évacuation des fonds judiciaires des Archives Nationales, qui furent déménagés au Château de Talcy, dans le Blésois. Ce même conflit l'avait auparavant empêchée de poursuivre sa thèse de doctorat sur Brunetto Latini et son trésor, sur laquelle elle travailla parallèlement à sa profession d'archiviste.

Alors que les voyages à l'étranger leur étaient peu dévolus dans la première moitié du XX^e siècle, les archivistes-paléographes féminines commencent à sillonner l'Europe mais aussi les États-Unis. Ces séjours hors de France leur permettent de rencontrer des professionnels avec d'autres manières de faire, de penser le patrimoine mais aussi de travailler sur des thèmes de recherche internationaux et donc d'entreprendre des travaux à plus grande échelle géographique. Les nombreux voyages de Marie-Thérèse d'Alverny lui valent une renommée internationale. Auteur d'une cinquantaine d'articles et de huit ouvrages, Elisabeth Pellegrin a notamment effectué de nombreuses missions à l'étranger. Régine Pernoud réalise également de nombreux voyages aux États-Unis. Les années 1950 sont la période à partir de laquelle les femmes peuvent être nommées à l'étranger. Diplômée de l'École des Chartes en 1950, Rose-Anne Parent mène une carrière hors du

commun en raison des nombreux postes occupés en Outre-mer et dans les anciennes colonies ou protectorats français. De 1951 à 1960, elle est en charge successivement des archives du département d'Alger, de l'Indochine, du Maroc et de l'Afrique équatoriale française. Archiviste adjoint en Algérie, elle occupe ensuite, en 1954, les fonctions de missionnaire auprès du Haut-commissaire de France en Indochine, où elle traite les archives de l'ancien gouvernement. En 1956, elle est détachée au cabinet de l'ambassade de France au Maroc et trie là encore les archives du gouvernement précédent. Deux ans plus tard, c'est au ministère de la France d'Outre-mer qu'elle est associée, où elle est nommée chef du service des archives et des bibliothèques de l'Afrique équatoriale française. En 1960, entrée au ministère de la Coopération, elle est chargée de l'organisation du transfert aux archives de France des archives de l'AEF. Il est étonnant de voir que dès l'après-guerre, des femmes ont pour responsabilité de trier et rapporter les archives politiques des anciens territoires sous tutelle française, un travail politique, non dénué de tensions, si l'on pense notamment aux conflits entre les nationalistes marocains et les autorités française avant l'obtention de l'indépendance. Après vingt ans passés aux Archives nationales à la section contemporaine, elle est nommée en 1988, un an avant sa retraite, inspecteur général des archives.

3.2. Des profils hétérogènes

À la lecture des biographies des femmes chartistes, deux profils sautent aux yeux : il y a l'archiviste ou l'érudite au caractère affirmé, qui va même parfois jusqu'à s'investir dans la vie politique, et celle, plus effacée, effectuant un travail toujours pertinent et soigné et attentive aux besoins et demandes des lecteurs. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le célibat n'est pas une caractéristique propre au premier genre de femmes actives présenté. Il est présent chez tous les types de tempéraments décrits. D'un autre côté, la situation matrimoniale n'est pas toujours un élément déterminant du parcours professionnel. Dans la première catégorie de femmes, on peut citer les noms de Claude Ducourtial, Hélène Michaud, Suzanne Honoré-Du Vergé, Régine Pernoud, Marie-Antoinette Fleury et surtout Edith Thomas.

Celle-ci est, en 1948, conservateur aux Archives Nationales, au service de la bibliothèque. Mais ce sont ses écrits et l'affirmation de son opinion qui retiennent l'attention. Edith Thomas publie des romans, des contes, des livres d'histoire et rédige des reportages. Elle mène une véritable carrière littéraire. Ecrivain des articles de presse, elle refuse, sous l'Occupation, de travailler pour des journaux collaborationnistes. Membre de l'association des écrivains et des artistes révolutionnaires et vice-président de l'Union des écrivains pour la liberté, elle proteste contre la montée du fascisme et adhère au parti communiste en 1942, en pleine Occupation. L'auteur de sa nécrologie parle d'un « amour profond de la liberté » et d'une « indépendance de l'esprit » associée à une « rigueur ». Edith Thomas a la particularité d'être fille d'institutrice. Dans la totalité des archives consultées, c'est le seul cas où une profession était indiquée pour la mère des admis à l'École des

Chartes. Cela pourrait être un facteur du caractère contestataire et combatif de la chartiste.

Major de sa promotion en 1932, Suzanne Honoré du Vergé a été membre de l'École française de Rome et de l'École des hautes études hispaniques. Tout comme Edith Thomas, qui entre aux archives nationales comme « chômeuse intellectuelle », elle commence sa carrière comme bénévole, à la bibliothèque nationale. Titularisée en tant que bibliothécaire en 1943, elle devient responsable du service des publications officielles en 1950, dans des conditions matérielles « spartiates ». Responsable du service des échanges internationaux en 1963, elle est nommée quatre ans après responsable du département des entrées puis conservateur honoraire en chef en 1978. On lui attribue une « autorité personnelle incontestable ». De plus, elle se préoccupe du sort de ses collègues, et en fait entrer quelques uns à la Bibliothèque Nationale. Mariée et mère de deux enfants, elle est également active dans le domaine politique, à l'instar d'Édith Thomas. Membre de la section CGT des bibliothécaires et des conservateurs, elle opte pour une attitude résistante pendant l'Occupation et joue un rôle dans le comité de libération de la Bibliothèque Nationale. De 1964 à 1969, elle est présidente de l'association des bibliothécaires français, sans doute l'une des premières.

De leur côté, Régine Pernoud et Marie-Antoinette Fleury, diplômées respectivement en 1933 et 1943 se voient attribuer une « forte personnalité » par ceux qui les ont côtoyées. Archiviste de la Haute-cour en 1945, puis archiviste au service du minutier central aux Archives nationales de 1947 à 1976, Marie Antoinette Fleury est dite « excellente animatrice » et son « franc-parler » est mentionné dans sa notice biographique. Bibliothécaire à la bibliothèque universitaire d'Alger, puis de Rennes, Hélène Michaud entre en 1953 à la bibliothèque nationale avant de devenir conservateur à la bibliothèque de l'institut de France. « Droiture » et « indépendance de caractère » sont les qualificatifs qui lui sont donnés, tandis que la manière de travailler de Claude Ducourtial, diplômée en 1944, est associée aux termes « rigueur » et « gestion bienveillante et ferme ».

Au début des années 1930 et 1940, certaines bibliothécaires et archivistes apparaissent donc comme des femmes de caractères, ne souhaitant pas s'abaisser à obéir à un régime qu'elles ne cautionnent pas, ou tenant le service qu'elle dirige d'une main de maître, dans une volonté d'effectuer un travail irréprochable. Femmes actives dans une période où les hommes ont encore la part belle dans le métier, on peut penser qu'il fallait, pour pouvoir se faire une place, s'imposer, par le caractère ou le travail. Parmi ces femmes, deux sont mariées. Si Marie-Antoinette Fleury est dite célibataire à la fin de sa carrière professionnelle, je n'ai trouvé aucune précision pour Edith Thomas et Régine Pernoud. Leur vie de famille n'étant pas évoquée dans les biographies et leur nom de jeune fille utilisé seul, j'en ai conclu qu'elles n'avaient pas eu d'époux.

D'autre part, des qualités reviennent fréquemment au sein des biographies des anciennes diplômées de l'École des Chartes : modestie, discrétion, attention accordée au public, investissement personnel. La modestie semble avoir été une qualité commune aux archivistes, une caractéristique respectée par leurs collègues qui les mentionnent au sein des rubriques nécrologiques. Archiviste à la section moderne puis à la section ancienne des Archives Nationales, Madeleine Dillay est qualifiée de « modeste », de même que Jeanne Vieillard et

Annie Duchesne, tandis qu'Elisabeth Pellegrin est elle décrite comme « discrète ». Comme le laisse paraître la journaliste de *La France illustrée*, la modestie semble être une qualité très appréciée chez les femmes, car elle les cantonne à l'arrière-plan et inconsciemment dans une attitude similaire à celle que doit suivre la femme au foyer dans les esprits. Cependant, comme c'est le cas pour Annie Duchesne, ingénieur de recherche au centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales, cette modestie est associée à une « pudeur », qui peut simplement découler de l'éducation des jeunes filles, qui diffère jusque tard de celle des hommes. Mais tous les professionnels ayant travaillé aux côtés de femmes s'accordent sur la qualité du rapport qu'elles entretiennent avec le public, par leur éducation justement et leur sensibilité. On parle d' « obligeance inépuisable envers le public » pour Madeleine Laurain-Portemer, sortie de l'école en 1940, de « générosité » et d' « attention aux autres » pour Annie Duchesne, diplômée en 1971, tandis que Monique Langlois (1944) est dite « attentive à tous », que Gabrielle Vilar-Berrogain (1929) se caractérise par une grande gentillesse vis-à-vis des lecteurs et que Josette Metman (1941) a des « dons d'écoute et d'accueil ».

La vie conjugale des femmes archivistes se décline globalement de trois manières différentes : certaines restent célibataires, d'autres se marient avec d'anciens camarades de classe et celles qui épousent des hommes non diplômés de l'École des Chartes épousent des érudits ou des artistes. Au vu des cas étudiés, le mariage n'entraîne pas toujours un coup de frein dans la carrière professionnelle des jeunes femmes chartistes. La création d'une famille n'apparaît donc pas systématiquement comme un obstacle pour la vie professionnelle. Certaines archivistes parviennent à concilier les deux. Sur les 61 femmes dont j'ai consulté les notices biographiques, 50% ne se sont pas mariées. Parmi la seconde moitié constituée des étudiantes mariées, je n'ai relevé que deux cas d'abandon de carrière professionnelle. Entrée à l'École des Chartes en 1943, Jacqueline Rottée épouse en 1945 Paul Schmitt, et décide dès ses fiançailles annoncées de quitter l'école. Dans sa lettre, elle ne donne aucune explication à sa décision. Le second exemple est Geneviève Nortier-Marchand, admise en première année en 1949. Celle-ci se marie à un chartiste, Michel Nortier, et choisit par la suite de se « consacrer à son foyer ». Si elle n'exerce plus aucune activité professionnelle, elle n'abandonne pas pour autant sa passion des études historiques. D'autres, après s'être absentes quelques années du monde professionnel culturel pour élever leurs enfants, y reviennent ensuite. C'est le cas de Josette Metman, qui reprend ensuite ses recherches historiques avec Anne Terroine, avec qui elle a travaillé sur le recueil des documents relatifs aux États Généraux.

Deux cas particuliers sont également à mentionner : Antoinette Picon et Marthe Villeneuve. Tandis que la première, diplômée en 1931, revêt l'habit religieux et devient dominicaine après avoir été professeur de latin et de français à partir de 1951, la seconde, nommée archiviste-paléographe en 1932, choisit la vie religieuse en 1977, après avoir été archiviste auxiliaire au Quai d'Orsay, archiviste stagiaire aux archives départementales de la Somme, bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque de Poitiers en 1937 puis bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de la Rochelle.

La présence des jeunes filles sur les bancs de l'université dès la seconde moitié du XIX^e siècle montre la volonté de celles-ci de s'émanciper et de satisfaire leur soif de savoir. Le chemin menant aux lettres et à la culture est le plus emprunté par ces étudiantes issues pour la plupart de la bourgeoisie, et sans doute sensibilisées à l'histoire et l'écriture dans le cadre familial. Au sein des professions de la documentation et du patrimoine, les femmes parviennent à s'insérer en raison d'une assimilation de ces activités professionnelles à leurs activités d'épouses et de mères au foyer. Dans les musées, les bibliothèques et les services d'archives leur patience, leur rigueur et l'attention qu'elles accordent au public sont des qualités qui leurs sont reconnues, mais qui les cantonnent également à des postes de « second plan ». Il faut attendre la fin des années 1960 pour que les femmes commencent à investir les postes de conservateurs en bibliothèques et ceux de directeur des services d'archives départementaux. Cependant, ce n'est qu'au début des années 2000 qu'une femme, Martine de Boisdeffre, est nommée à la tête des Archives de France²³.

Jusque là, soit dans la première moitié du XX^e siècle, les jeunes femmes diplômées de l'École des Chartes ont rencontré des obstacles sur le chemin de leur parcours professionnel. Bien qu'elles soient considérées et estimées à leur juste valeur au sein de l'école, le directeur de l'École française de Rome se montre réticent, au milieu des années 1920, à accepter le fait qu'une jeune fille puisse faire partie des brillants élèves de l'École des Chartes et puisse bénéficier de la formation prestigieuse donnée au sein du Palais Farnèse. En outre, certains directeurs de bibliothèques et de services d'archives départementales écartent les candidatures féminines aux propositions de stages. Au milieu des années 1930, Régine Pernoud peine à obtenir un poste titulaire et doit patienter une quinzaine d'années avant d'obtenir un poste de conservateur aux Archives nationales. De même, dans les années 1940, les autorités semblent désireuses d'écartier les femmes des archives. Cependant, il faut également mettre en lumière que malgré la nouveauté du travail des femmes au sein des administrations et des services culturels au début du XX^e siècle, les femmes chartistes ont globalement pu décrocher des postes peu de temps après l'obtention de leur diplôme, et ce dès les années 1920. Il apparaît donc que la majorité des professionnels ont très vite perçu le sérieux du travail de ces femmes, dont le directeur de l'école soutient les candidatures. En outre, le mariage n'a pas systématiquement entravé la carrière professionnelle féminine, qui selon le choix fait par l'épouse, a pu connaître un parcours tout aussi prestigieux que celui du mari.

Sur la liste de mes interrogations au début de mes recherches, certaines n'ont pas trouvé de réponses, ou n'ont trouvé que des réponses partielles. Je n'ai pas pu établir de façon sûre le lien entre les résultats aux examens finaux et les nominations réalisées. L'étude des résultats des femmes nommées aux postes de

²³ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/historique/directeurs/>

directeurs des services d'archives départementaux a montré que l'obtention de ces postes n'est pas strictement liée au placement en tête de liste. De même, je n'ai pas pu déterminer les rapports entretenus par les premières femmes archivistes avec leurs collègues masculins. Si les rubriques nécrologiques décrivent une estime mutuelle entre les hommes et les femmes, j'aurais aimé lire des témoignages féminins expliquant leur perception de leur univers professionnel.

Si les femmes ont commencé à investir les postes à responsabilité dans les années 1960, il demeure que certains départements ont tardé à intégrer une femme dans leur service. Par exemple, le département de Seine-et-Marne n'a accueilli sa première femme archiviste qu'en 1986, en tant que directrice des Archives départementales²⁴.

Le recensement des archivistes féminines citées sur le site du Service interministériel des Archives de France en tant que responsables d'un service d'archives municipales ou départementales m'a permis d'élaborer les pourcentages suivants : parmi les archivistes responsables d'un service d'archives communales, 67 % sont des femmes, tandis que celles-ci représentent 48 % des directeurs d'Archives départementales. On constate que la représentation féminine n'est pas la même dans les deux catégories de postes. La gente féminine étant actuellement majoritaire au sein de la profession, le fait qu'à peine la moitié des postes haut gradés, et par là j'entends les postes de directeur des Archives départementales, soient occupés par des femmes laisse entrevoir un accès encore restreint.

²⁴ Cf. <http://archives.seine-et-marne.fr/une-longue-tradition-d-archivistes>;
<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/communiq/donnedieu/archives-nomin2007.html>

Annexes

1. Listes des femmes étudiées par le biais des nécrologies de la revue *la Bibliothèque de l'École des chartes* et des dossiers d'élèves conservés aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (ordre alphabétique)

N°	Promotion	Nom
1	1928	Marie-Thérèse d'Alverny
2	1939	Simone Berbain
3	1929	Gabrielle Berrogain (nom d'épouse : Gabrielle Vilar-Berrogain)
4	1950	Geneviève Boucher-Souchal
5	1941	Erwana Brin
6	1928	Jacqueline Chaumié
7	1962	Arlette Chaussis
8	1950	Yvonne Deslandres
9	1923	Madeleine Dillay
10	1929	Suzanne Dobelmann (nom d'épouse : Suzanne Kravtchenko-Dobelmann)
11	1971	Annie Duchesne
12	1940	Élisabeth Dunan
13	1931	Maria Dumitrescu
14	1943	Marie-Antoinette Fleury
15	1929	Hélène Frémont
16	1944	Claude Herfray-Rey (nom d'épouse : Claude Ducourtial)
17	1932	Suzanne Honoré-du Vergé
18	1936	Yvonne Labbé
19	1944	Monique Langlois
20	1940	Madeleine Laurain (nom d'épouse : Madeleine Laurain-Portemer)
21	1929	Jeanne Laurent
22	1929	Jacqueline Mady
23	1941	Josette Metman
24	1966	Lydia Mérigot
25	1944	Hélène Michaud
26	1932	Alice Morel

27	1938	Anne Morel
28	1952	Marie-Renée Morin
29	1940	Jeannette Mulatier
30	1961	Marie-Edmée Mulliez
31	1953	Geneviève Nortier-Marchand
32	1925	Jeanne Odier (nom d'épouse : Jeanne Bignami Odier)
33	1958	Marie-Ange Palewska
34	1950	Monique Pardessus
35	1928	Colette Parent
36	1939	Madeleine Parent
37	1950	Rose-Anne Parent
38	1943	Clothilde Parra
39	1934	Élisabeth Pellegrin
40	1933	Régine Pernoud
41	1942	Marguerite-Marie Peyraube
42	1931	Antoinette Picon
43	1938	Nicole Piedanna
44	Tout début des années 1950 ?	Thérèse Piezzoli
45	1933	Mireille Rambaud
46	1943	Monique Rivoire
47	1961	Simone Roset
48	Abandon	Jacqueline Rottée
49	1972	Jacqueline Samson
50	1940	Anne Terroine
51	1931	Édith Thomas
52	1937	Marie-Thérèse Vernet-Boucrel
53	1963	Éliane Viillard
54	1949	Françoise Vidron
55	1924	Jeanne Vieillard
56	1955	Françoise Vignier
57	1947	Nicole Villa
58	1963	Denise Villard
59	1932	Marthe Villeneuve

60	1929	Suzanne Vitté
61	1932	Simone Vivès

2. Fiches individuelles réalisées pour chacune des anciennes élèves de l'École des Chartes dont le dossier a été consulté

	Arlette Chaussis (née en 1937)	Yvonne Deslandres (1923-1986)
Profession du père		Conservateur de la bibliothèque de l'arsenal
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1957-1962	Elle obtient le diplôme d'archiviste paléographe en 1950.
Années passées dans une autre école		Diplôme de l'École du Louvre
Situation patrimoniale	Mariée à Pierre-Yves Playoust	
Postes en bibliothèques	-Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Belfort (1962-1965) -Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Gap (1971).	-Bibliothécaire de l'Union Française des Arts du Costume
Postes en archives	-Conservateur aux archives départementales des Hautes Alpes (1972) -Directeur des archives départementales des Bouches-du-Rhône (1995)	
Postes plus généraux, liés au patrimoine	-Conservateur général du patrimoine (1996) -Conservateur général honoraire (2002)	-Conférencière des musées nationaux (1951) -Documentaliste dans une maison d'édition -Conservateur au musée des arts de la mode (1983)
Décoration	-Chevalier de l'ordre du mérite (2000) -Officier des arts et des lettres (2002)	

	Suzanne Honoré-Duvergé (1909-2000)	Suzanne Vitté (1907-1992)
Profession du père		
diplômes obtenus	Licence de la faculté de lettres (1928), histoire-géographie	Licence d'histoire & philologie romaine Diplômée de l'École des hautes études
Années passées à l'ENC	1928-1932, major	1925-1929 1 ^{ère} année : en tête de sa promotion (1/16) 2 ^{ème} année : en tête de sa promotion (1/18) Après la thèse : première de sa promotion (1/18)
Années passées dans une autre école	-Membre de l'école française de Rome (1932-1934) -Membre de l'école des hautes études hispaniques (1934-1936)	Membre de l'École française de Rome
Situation patrimoniale	Mariée à Pierre Honoré (sculpteur)	Mariée à Pierre Clémencet
Postes en bibliothèques	-Entre à la bibliothèque nationale (1936), bénévole, chômeuse intellectuelle -Bibliothécaire titulaire en 1943 -Responsable du service des publications officielles à la Bibliothèque nationale (1950), conditions spartiates -Conservateur en 1953, création du premier fichier d'autorité et du service des recueils -Conservateur en chef, responsable du service des échanges internationaux (1963) -Responsable du département des entrées (1967-1979) -Conservateur en chef honoraire (1978)	
Postes en archives		-Conservateur aux Archives Nationales (1932-1972)
Postes liés au patrimoine	-Deux ans au Palais Farnèse puis à la Casa de Velasquez -Enseignement à l'École des bibliothèques	
Décoration	-Commandeur des palmes académiques (1967) -Officier du mérite (1969) -Officier de la légion d'honneur (1976)	-Chevalier de la légion d'honneur -Chevalier des arts et des lettres
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	-Souci des autres, elle fait entrer de nombreux collègues à la bibliothèque -Autorité personnelle incontestable -« Elle savait concilier ses nombreuses activités avec le soin de son mari et de	

	ses enfants »	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> -Président de l'association des bibliothécaires français (1964-1969) -« exemple de ce qu'un chartiste peut apporter de meilleur aux bibliothèques » -Mari emprisonné en 1939 -Membre de la section CGT des bibliothécaires et des conservateurs -Attitude résistante pendant l'occupation, rôle dans comité de libération de la BNF. -Présidente de l'association des bibliothécaires français de 1964 à 1969. -Regret de ne pas avoir pu poursuivre recherches 	<ul style="list-style-type: none"> -Membre de la commission supérieure des archives -1953, lauréate de l'Académie des inscriptions et belles lettres

	Simone Vivès (1907-1977)	Marthe Villeneuve (née en 1908)
Profession du père	Maire de la ville de Longuyon (Meurthe et Moselle), chevalier de l'ordre du mérite agricole.	
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1927-1932 Dernière de sa promotion	Elle obtient le diplôme d'archiviste paléographe en 1932 (hors rang)
Années passées dans une autre école	-Membre de l'école pratique des hautes études	
Situation patrimoniale	Mariée à Michel François (directeur des beaux arts de Baden-Baden)	
Postes en bibliothèques		-Bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque de Poitiers en 1937 -Bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de la Rochelle (novembre 1937)
Postes en archives		-Archiviste auxiliaire au Quai d'Orsay (1932-1935) -Archiviste stagiaire aux archives départementales de la Somme
Postes plus généraux, liés au patrimoine		
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres		Cesse toute activité professionnelle en 1977, devient religieuse.

	Antoinette Picon (née en 1906)	Nicole Piedanna (1914-2008)
Profession du père		
Licences obtenues		Licence d'histoire moderne et contemporaine Grec ancien
Années passées à l'ENC	Elle obtient le diplôme d'archiviste-paléographe en 1931	Elle intègre l'école des Chartes en 1934.
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		Mariée à René Michel Dansac (1939)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives		
Postes plus généraux, liés au patrimoine	-Professeur de latin et de français à partir de 1951. Professeur de lettres dans établissements secondaires libres.	
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Intègre l'ordre des Chartreux, dominicaine.	Passe le diplôme technique de bibliothécaire

	Marguerite-Marie Peyraube (1914-1976)	Monique Rivoire (née en 1920)
Profession du père	Père universitaire	Architecte
Licences obtenues	Littérature française Études grecques, latines. Grammaire/Philologie Diplôme d'études supérieures des lettres classiques	Études latines Diplôme de l'école du Louvre (1945)
Années passées à l'ENC	Elle intègre l'école des Chartes en 1938	Elle intègre l'école des Chartes en 1939.
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Célibataire	Mariée à Jean Richard (professeur d'histoire, président de l'Académie de Dijon, archiviste adjoint de la Côte d'or, membre de l'école française de Rome)
Postes en bibliothèques	-1944, bibliothécaire à la BNF	
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-Attachée au musée des beaux-arts de Dijon (1952-1985)
Décoration		-Chevalier de l'ordre des arts et des lettres
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Tête de file de sa promotion Elle connaissait très bien les inventaires. Elle se consacre à son travail. Peu de productions littéraires.	Beaucoup de publications.

	Françoise Vidron (née en 1925)	Nicole Villa (1922-2008)
Profession du père	Conservateur des eaux et forêts	Artiste peintre, officier de la légion d'honneur
Licences obtenues		Certificat d'études latines
Années passées à l'ENC	1944-1949	Elle intègre l'École des Chartes en 1943
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à Paul Péquin (1950-1953, secrétaire d'ambassade, conseiller adjoint du gouvernement chérifien, consul de France)	Mariée à Charles-Hubert Séblin
Postes en bibliothèques		-Conservateur au cabinet des estampes de la BNF (1947-1978)
Postes en archives	-Travaille au sein de l'administration centrale de 1950 à 1953, relations culturelles. -1953-1965, conservateur en archives de deuxième classe, ministère des affaires étrangères. 1985, conservateur en chef. -Direction générale des affaires culturelles et techniques.	
Postes liés au patrimoine		-Conservateur en chef des bibliothèques et des archives du Louvre et des musées nationaux (1978-1987).
Décoration	-Chevalier de l'ordre du mérite (1969) -Chevalier de la légion d'honneur (1977) -Officier de l'ordre du mérite (1982)	-Chevalier de la Palme académique -Chevalier de l'ordre des arts et des lettres -Chevalier de l'ordre national du mérite
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres		Diplôme technique de bibliothécaire

	Jacqueline Rottée (née en 1922)	Thérèse Piezzoli (née en 1926)
Profession du père		Inspecteur d'assurances, officier de la légion d'honneur.
Licences obtenues		Certificat d'études latines
Années passées à l'ENC	Elle intègre l'École des Chartes en 1943.	
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à Paul Schmitt (1945)	Mariée à Pierre Gérard (1954, archiviste paléographe)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-Ingénieur au CNRS
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Elle abandonne ses études à la suite de ses fiançailles.	

	Françoise Vignier (1931)	Simone Roset (née en 1937)
Profession du père		
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	Elle intègre l'École des Chartres en 1951.	Elle intègre l'École des Chartres en 1957.
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		Mariée à Hubert Collin (1961)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives	<ul style="list-style-type: none"> -Conservateur aux archives départementales de l'Aisne (juillet 1955) -Conservateur aux archives départementales de la Côte d'Or (mars 1957) -Directeur des archives départementales de la Côte d'Or (août 1983) 	
Postes liés au patrimoine	-Conservateur général honoraire du patrimoine (1996)	<ul style="list-style-type: none"> -Ingénieur au CNRS (1961-1962) -Chercheur au service régional d'inventaires de Lorraine (1985-2002)
Décoration	<ul style="list-style-type: none"> -Chevalier de l'ordre national du mérite -Chevalier de l'ordre des arts et des lettres -Chevalier de l'ordre des palmes académiques 	
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Beaucoup de publications.	Beaucoup de publications.

	Eliane Viillard (née en 1936)	Denise Villard (née en 1938)
Profession du père		
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1959-1963 Fonctionnaire stagiaire en 1961.	Elle intègre l'École des Chartes en 1959. Fonctionnaire stagiaire en 1961.
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Célibataire	Mariée à Pierre Hillard
Postes en bibliothèques		-Conservateur à la réserve de la bibliothèque Sainte Geneviève (1963-1980) -Conservateur de la Bibliothèque Mazarine (1980-1990) -Conservateur de la réserve des livres rares de la BNF (1990-2002), conservateur général en 1997.
Postes en archives	-Conservateur adjoint au directeur des services d'archives de la Haute Garonne (1963-1969). -Directeur des archives départementales de la Loire (1969-2000)	
Postes liés au patrimoine	-Conservateur général honoraire du patrimoine	
Décoration	-Chevalier de l'ordre des arts et des lettres (1975) -Officier de l'ordre des arts et des lettres (1985) -Chevalier de l'ordre des palmes académiques (1990) -Officier de l'ordre des palmes académiques (1996)	
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Troisième de sa promotion	

	Erwana Brin (1916-1969)	Jacqueline Mady (1905-1970)
Profession du père		Universitaire
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1938-1941	1926-1929
Années passées dans une autre école	Sorbonne	
Situation patrimoniale		Célibataire
Postes en bibliothèques	-Catalogue des actes royaux de la BNF (février 1942) -Réserve du département des imprimés (novembre 1942) -Conservateur (1959) -Directrice de la réserve (1961)	
Postes en archives		-Archiviste aux AN (1931), correspondance avec archivistes départementaux. Elle espérait la section ancienne. -Section moderne aux AN (1937) -Conservateur adjoint (1947), chef de la sous-section contemporaine de la section moderne, contrôle des missionnaires. -Conservateur en chef (1958), chef de la section contemporaine.
Postes liés au patrimoine		
Décoration		-légion d'honneur
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres		Seconde de sa promotion. Elle n'a pas pu répondre à sa vocation d'érudite.

	Geneviève Nortier-Marchand	Marie-Thérèse Vernet-Boucrel
Profession du père		
Licences obtenues	Licenciée en lettres	
Années passées à l'ENC	Elle intègre l'ENC en 1949	1933-1937
Années passées dans une autre école		Faculté de lettres de Rennes
Situation patrimoniale	Mariée à Michel Nortier (Chartiste)	Mariée à un homme aux intérêts intellectuels proches.
Postes en bibliothèques		
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-Contractuelle avec Jeanne Vieillard, à l'IRHT -Directrice de la section latine
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Curiosité
Autres	Elle s'est consacrée à son foyer, encourage son mari mais n'abandonne pas totalement les études historiques.	Elle n'a pas achevé ses travaux personnels.

	Maria Dumitrescu (née en 1904 à Bucarest)	Edith Thomas (1909-1970)
Profession du père		Père = ingénieur agronome, mère = institutrice
Autres diplômes obtenus	Licence de lettres à Bucarest, spécialité philologie classique et italien. Docteur en lettres (1943)	
Années passées à l'ENC	1927-1931	
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		
Postes en bibliothèques	-Retour en Roumanie -Bibliothécaire en chef aux archives de l'Etat. -Directeur adjoint à la direction des bibliothèques du comité pour les institutions culturelles auprès des conseils des ministres.	
Postes en archives		-Chômeuse intellectuelle aux AN, inventorie fonds des religionnaires fugitifs et celui de la maison du roi. -Conservateur aux AN (1948), service de la bibliothèque.
Postes liés au patrimoine	-Chaire de bibliothéconomie à l'institut archivistique (1943)	
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Rigueur et indépendance de l'esprit Amour profond de la liberté
Autres		Carrière littéraire : romans, contes, reportages, livres d'histoire Bataille politique contre montée du fascisme, membre de l'association des écrivains et des artistes révolutionnaires. Adhésion au PC en 1942. Vice-président union des écrivains pour la vérité.

	Anne Terroine (1909-1976)	Gabrielle Vilar-Berrogain (1904-1976)
Profession du père		
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1936-1940	1925-1929
Années passées dans une autre école	Université de Strasbourg, faculté de lettres, études d'histoire (1927) Ecole des langues orientales	Faculté de lettres de Bordeaux
Situation patrimoniale		Mariée à l'historien Pierre Vilar (1933)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives	-Contractuelle provisoire aux AN	-Mission française aux archives de la couronne d'Aragon (1931-1936) -Conservateur aux AN (1936-1938)
Postes liés au patrimoine	-Directrice de l'entreprise de fabrication de publication des sources de l'histoire parlementaire des états généraux. -Chargée de recherche au CNRS (1943), histoire médiévale.	
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Gentille vis-à-vis des lecteurs
Autres	En tête de sa promotion Début de carrière difficile Estime de ses camarades de classe masculins.	

	Simone Berbain (1915-1950)	Hélène Michaud (1920-1977)
Profession du père		
Autres diplômes obtenus		Doctorat en lettres (1968)
Années passées à l'ENC	1935-1939	
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à Jacques Benet (1944, Chartiste)	
Postes en bibliothèques		-Bibliothèque universitaire d'Alger -Bibliothèque universitaire de Rennes -BNF (1953), elle participe au catalogue des actes royaux sous la conduite de Mme Honoré-Duvergé. -Conservateur à la bibliothèque de l'institut de France
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-CNRS
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Indépendance de caractère, droiture
Autres	Collabore avec le centre d'informations interprofessionnelles, cabinet ministre de la production industrielle, comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.	Spécialiste du XVIe siècle. Pour Michel Antoine, un poste de chercheur lui aurait mieux convenu que la direction des bibliothèques.

	Jacqueline Chaumié (1904-1978)	Madeleine Dillay (1894-1977)
Profession du père		Père = avocat, grand-père = notaire
Autres diplômes obtenus		Licenciée en lettres Diplômée d'Études supérieures en langues classiques
Années passées à l'ENC	1924-1928	1919-1923
Années passées dans une autre école	École des hautes études hispaniques (1932-1936)	
Situation patrimoniale		Célibataire
Postes en bibliothèques	-Bibliothécaire adjointe au ministère des affaires étrangères	-Sous bibliothécaire à la bibliothèque de la société de géographie (1925-1926)
Postes en archives	-AN (1937-1969), section moderne	-Archiviste à l'hôtel Soubise (1928) -AN, section moderne -Section ancienne
Postes liés au patrimoine		
Décoration	-Médaille de la résistance en 1945	-Chevalier de la légion d'honneur
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Modeste
Autres		Évacuation des fonds judiciaires des archives nationales

	Jeanne Vieillard (1894-1979)	Elisabeth Dunan (1915-1984)
Profession du père		Spécialiste des langues nordiques
Licences obtenues		Licence de lettres
Années passées à l'ENC	1920-1924	1936-1940
Années passées dans une autre école	École normale catholique Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études Membre de l'École française d'archéologie et d'histoire à Rome. Membre de l'École des hautes études hispaniques, pendant 4 ans.	
Situation patrimoniale		Célibataire
Postes en bibliothèques		
Postes en archives	-Détachée auprès des archives de la couronne d'Aragon (1928) -Quelques années aux AN	-Archiviste à la bibliothèque américaine de Paris (1943) -AN (1945), section moderne, sous section contemporaine. -En mission à la direction de l'architecture (1954) -Archives des spectacles et de la musique -Mission au mobilier national (1963) -Archives du conservatoire national de musique (1964)
Postes liés au patrimoine	-Secrétaire générale de l'IRHT (1937)	-IRHT (1940)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	Modeste	Scrupuleuse
Autres	Appartient à la bourgeoisie Première de sa promotion	Parallèlement à son travail, elle suit des cours au conservatoire et à l'École du Louvre.

	Mireille Rambaud (1908-1983)	Josette Metman (1918-1986)
Profession du père		Parents = docteurs en médecine
Licences obtenues		
Années passées à l'ENC	1928-1933	Elle obtient le diplôme d'archiviste paléographe en 1941
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		Mariée à un chartiste
Postes en bibliothèques	-Attachée au département des manuscrits de la BNF (1937)	
Postes en archives	-AN, section moderne (1940-1973, service des renseignements en 1941 puis retour à la section moderne) -Service du musée : conférences éducatives et expositions -Service du minutier central	
Postes liés au patrimoine		-Elle travaille avec Anne Terroine sur le recueil des documents relatifs aux états généraux. -IRHT -Centre d'études d'histoire juridique -De 1971 à 1986, Elle enseigne à l'institut national des techniques de la documentation, au conservatoire national des arts et métiers. Elle fait partie du jury pour le concours d'entrée de l'université Paris II et donne des cours d'initiation à la paléographie et de latin médiéval.
Décoration		-Chevalier de l'ordre national du mérite -Prix d'Aumale de l'institut
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Curieuse Dons d'accueil et d'écoute
Autres	-Guide d'histoire de l'art aux AN (1955)	Elle s'arrête de travailler pour élever ses 4 enfants puis reprend ses recherches historiques avec Anne Terroine. Elle présente aux élèves de l'EDC au cours de leur stage informatique à l'institut de recherche d'informatique et d'automatique, l'indexation des documents juridiques et la constitution d'un thésaurus.

	Claude Ducourtial (1919-1988), née Claude Herfray-Rey	Geneviève Boucher-Souchal (1926-1988)
Profession du père	Conservateur au château de Fontainebleau, professeur à l'École du Louvre. Directeur des arts plastiques.	Orpheline à 12 ans, pension de la légion d'honneur.
diplômes obtenus		Licence de lettres Diplôme d'études supérieures de l'École du Louvre
Années passées à l'ENC	1940-1944	1947-1950
Années passées dans une autre école		École du Louvre
Situation patrimoniale		Mariée à un chartiste de la même promotion
Postes en bibliothèques		
Postes en archives	-Chargée de mission à la direction générale des arts et des lettres	-Vacataire aux archives départementales de Corrèze, dirigée par son mari (1951-1954)
Postes liés au patrimoine	-Assistante du conservateur du musée de la légion d'honneur -Conservateur du musée de la légion d'honneur (1964-1984)	-Responsable du musée du cloître de Tulle -CNRS (1954-1958) -Conservateur au musée de Cluny, objets d'arts médiévaux. -Chargée de cours à Paris X et Paris IV (1973) -Dirige l'institut d'histoire de l'art à Poitiers -Professeur (1980)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	Rigueur, gestion bienveillante et ferme	
Autres	-Intérêt pour les objets d'arts -Elle organise de nombreuses expositions entre 1968 et 1984 -Rédige articles publiés dans la revue de la légion d'honneur et la revue d'études napoléoniennes.	

	Jeanne Bignami Odier (1902-1989)	Hélène Frémont (1907-1989)
Profession du père	Bourgeoisie	Bourgeoisie
diplômes obtenus		
Années passées à l'ENC	1921-1925	1926-1929
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à un Italien	Célibataire
Postes en bibliothèques	-Collaboratrice scientifique à la bibliothèque vaticane	-Stagiaire à la bibliothèque de l'École des langues orientales -BNF, service du catalogue général (1932)
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	-Première de sa promotion -Génération qui a connu l'ouverture des archives et de la recherche érudite aux femmes	-Gaulliste -Elle fréquente le monde littéraire et artistique

	Jeanne Laurent (1902-1989)	Marie-Thérèse d'Alverny (1903-1991)
Profession du père	agriculteur	Ingénieur des eaux et forêts
diplômes obtenus		Licence de lettres Doctorat en histoire (1963)
Années passées à l'ENC	1926-1929	1928
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		
Postes en bibliothèques		-Conservateur adjoint du cabinet des manuscrits de la BNF (1947)
Postes en archives		-Co-directrice des archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-âge
Postes liés au patrimoine	-Ministère de l'éducation nationale (1930) -Secrétariat de la commission nationale aux monuments historiques -Secrétariat d'État aux Beaux-arts (1939) -Sous directeur des spectacles et de la musique à la direction générale des Arts et lettres au ministère de l'Éducation nationale (1946-1950) -Mutée au service universitaire des relations avec l'étranger et l'outre-mer, intégré au ministère de la Coopération (1952)	-Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (1957), enseignement portant sur les manuscrits et la pensée latine au Moyen-âge. -CNRS, directeur de recherche (1962)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	-Elle veut diffuser le théâtre en province -Elle est critiquée par la presse et les directeurs de théâtre parisiens	-Deuxième de sa promotion -Elle aurait pu prétendre au poste de conservateur en chef du département des manuscrits -Spécialiste XIIe-XIIIe siècle -Suit des cours à l'École des langues orientales et à la IVe section de l'École pratique des hautes études -Renommée internationale

	Yvonne Labbé (1907-1992)	Monique Langlois (1921-1992)
Profession du père		
diplômes obtenus	Licence d'histoire Diplôme technique de bibliothécaire	
Années passées à l'ENC	1931-1936	1940-1944
Années passées dans une autre école	Faculté de Rennes	
Situation patrimoniale		
Postes en bibliothèques	-Bibliothécaire adjointe de la bibliothèque municipale de Rennes -Chargée de la création de la bibliothèque centrale de prêt de Loir-et-Cher (1946) -Conservateur à la direction des bibliothèques, puis à la bibliothèque de l'université de Paris (1949) -Direction de la bibliothèque de l'École des langues orientales (1964) : locaux pas adaptés, vieux, problèmes de crédits, rapports administratifs compliqués avec les autorités.	
Postes en archives		-Archiviste de la Haute-Vienne (1949) -Archiviste de la ville de Reims (août 1950) -AN (1951), section ancienne
Postes liés au patrimoine		-CNRS
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		Attentive à tous
Autres	-Participation à la rédaction du manuel d'administration des bibliothèques -Retraite en 1975	

	Suzanne Kravtchenko-Dobelman (1905-1993)	Elisabeth Pellegrin (1912-1993)
Profession du père		
Diplômes obtenus	Licence en lettres	
Années passées à l'ENC	1925-1929	1930-1934
Années passées dans une autre école	École des hautes études hispaniques	
Situation patrimoniale	Mariée à un mathématicien de l'université de Grenoble	
Postes en bibliothèques	-Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Poitiers (1934) -Bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Toulouse (1937-1949) -Projet bibliothèque pour enfants, la première ouvre en 1940 -Chargée de la direction de la bibliothèque centrale de prêt de la Haute Garonne (1945) -Conservateur à la bibliothèque universitaire de Grenoble (1949), conservateur en chef (1967)	
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-Section latine de l'Institut de recherche et d'histoire des textes
Décoration	-Chevalier de l'ordre national du mérite	
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	-Organisatrice	-Discrète
Autres	-Retraite en 1973 -Elle parlait couramment anglais, espagnol et allemand.	-Retraite en 1977 -Beaucoup de publications -Missions à l'étranger

	Annie Duchesne (1947-1995)	Madeleine Laurain-Portemer (1917-1996)
Profession du père		Ernest Laurain, archiviste en chef de la Mayenne
diplômes obtenus		
Années passées à l'ENC	1967-1971	1936-1940, seconde de sa promotion
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à un photographe italien	
Postes en bibliothèques		-BNF, cabinet des manuscrits -Conservateur (1957)
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine	-Ingénieur de recherche, centre de recherches historiques de l'école des hautes études en sciences sociales	
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	-Modestie -Pudeur -Générosité, attention aux autres	-Ardeur au travail -Obligeance inépuisable envers le public
Autres		

	Régine Pernoud (1909-1998)	Marie-Antoinette Fleury (1911-2000)
Profession du père	Géomètre arpenteur	
Diplômes obtenus	Licence de lettres Doctorat en lettres	
Années passées à l'ENC	1929-1933	1937-1943
Années passées dans une autre école	Faculté d'Aix en Provence Sorbonne Etudes de muséologie au Louvre	
Situation patrimoniale		Célibataire
Postes en bibliothèques	-Vacataire à la BNF -Classement de la bibliothèque de Jean Lebaudy	-Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, inventaire des archives de la société royale de médecine et de l'académie royale de chirurgie.
Postes en archives	-Classement de fonds d'archives pour particuliers -Conservateur aux AN (1949-1974), rénovation vieux musée d'histoire de France, expositions.	-Archiviste de la Haute-Cour (1945) -AN, minutier (1947-1976) -Archiviste au conseil de la chambre des notaires (1954)
Postes liés au patrimoine	-Conservateur du musée des Beaux-arts de Reims	-Office de documentation des Monuments historiques (1941-1947)
Décoration	-Prix de l'Académie française (1981, 1997)	
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	Forte personnalité	-Excellente animatrice -Personnalité forte -Franc-parler
Autres	-Médiéviste -Pénurie de postes en 1933 -Création service éducatif -Voyages aux États-Unis -Elle fonde le centre Jeanne d'Arc en 1974	

	Marie-Ange Palewska (née en 1932)	Rose-Anne Parent (née en 1925)
Profession du père	Avocat à la cour, député honoraire, légion d'honneur (commandant), croix de fer	Conducteur de travaux dans le bâtiment
Diplômes obtenus		Certificat d'études latines
Années passées à l'ENC	1952-1958	1946-1950
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à François Geoffroy (ingénieur ESME)	
Postes en bibliothèques	- Bibliothécaire adjointe à la bibliothèque municipale de Nancy, (1958-1960)	
Postes en archives		-Archiviste adjoint du département d'Alger (1951) -Mission auprès du Haut-commissaire de France en Indochine, traitement des archives de l'ancien gouvernement (1954) -Détachée au cabinet de l'ambassade de France au Maroc, traitement des archives de l'ancien gouvernement (1956) -Détachée auprès du ministère de la France d'Outre-mer, chef du service des archives et des bibliothèques de l'AEF (1958) -Ministère de la Coopération : organisation du transfert aux archives de France des archives de l'AEF (1960). -AN, section contemporaine (1963) -AN, conservateur en chef, directeur de la section des missions (1982) -Inspecteur général des archives (1988)
Postes liés au patrimoine		-Chef du bureau de documentation de services français d'informations en Indochine (1953) -Détachée à la direction de la documentation de la Présidence du conseil (1957)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		-Officier des arts et des lettres (1981) -Chevalier de l'ordre national du mérite (1983)
Autres		Retraite en 1989

	Monique Pardessus (née en 1927)	Marie-Renée Morin (née en 1925)
Profession du père		
Diplômes obtenus		Certificat d'études grecques et latines, littérature classique
Années passées à l'ENC	1947-1950	1948-1952
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à Jean Bouscarle (élève à l'École polytechnique)	Célibataire
Postes en bibliothèques		-BNF, conservateur en chef du département des entrées (1952) -Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Boulogne sur mer (1954-1956) -BNF
Postes en archives	-Stage aux archives de la Seine. Travail en collaboration avec les AN : expositions sur les préfets (1950) -Missions aux archives du ministère de l'Équipement (1975-1976) -Compagnie générale de Poussage sur les voies navigables pour installer un service d'archives (1979-1980) -Missions de courte durée (1980-1981) -Archiviste de la direction générale de l'aviation civile (1981-1989)	
Postes liés au patrimoine	-IRHT (1979)	
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Retraite en 1989	

	Clothilde Parra (née en 1919)	Anne Morel (née en 1906)
Profession du père		Capitaine d'infanterie
Diplômes obtenus		Licence de lettres Certificat d'études latines DTB
Années passées à l'ENC	1939-1943	1934-1938
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à J-G Picard	Célibataire
Postes en bibliothèques		
Postes en archives		-Le directeur de l'EDC (Brunel) la recommande pour le poste d'archiviste de l'arrondissement maritime de Cherbourg (février-septembre 1940) -1941, 0 revenu, proposition de commission au chômage, elle travaille sur chantier de travailleurs intellectuels. -Réintégrée au SHM (à l'initiation de Charles Braibant, intervention auprès de l'amirauté de Vichy)
Postes liés au patrimoine	-Attachée (1943) puis chargée de recherche (1945) au CNRS -Professeur de lettres modernes (1956) : lycée de Versailles, collègue Montereau, lycée Jacques Amyot.	
Décoration	-Officier Palmes académiques	-Chevalier de l'ordre des Palmes académiques (1964)
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	Elle demande à passer le DTB	-Travaux de secrétariat à l'EDC (novembre 1939) -Secrétaire suppléante de la commission supérieure des archives de la défense nationale (août 1950) -Retraite en 1971 -On pense à elle pour remplacer Marie-Thérèse Boucrel au Collège de France -Pupille de la nation en 1922 -Elle parle de « débouchés bien incertains » en 1939

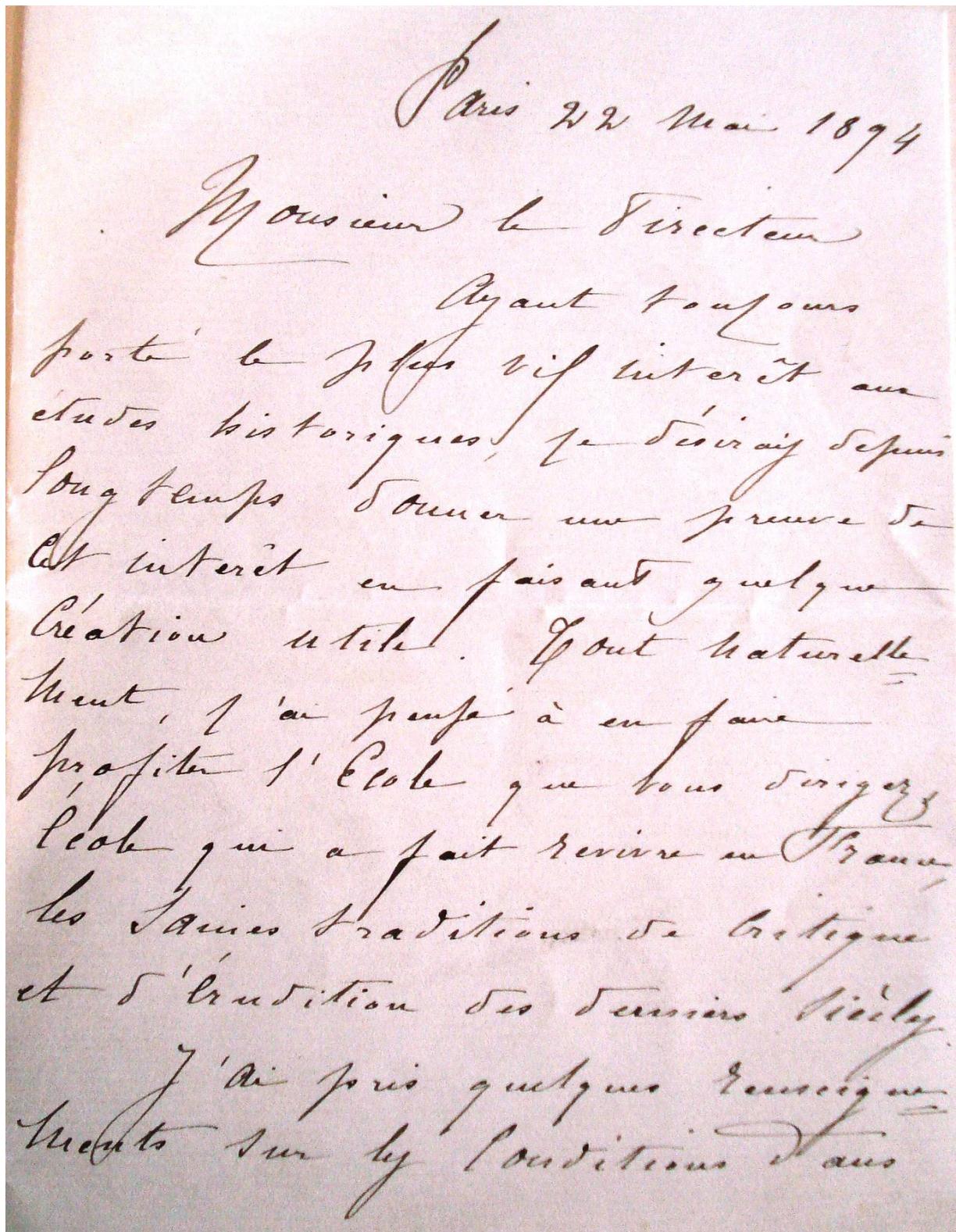
	Alice Morel (née en 1908)	Colette Parent (née en 1905)
Profession du père	Médecin	
Diplômes obtenus		
Années passées à l'ENC	1928-1932	1924-1928 (5 ^e /10)
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Célibataire	Mariée à Jacques Fichet (1948)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives	-Administration centrale, archiviste (1937) -Afrique de Levant (1938-1942) -Chancelleries (1942-1950) -Affaire économiques (1950)	-Archiviste au ministère des Affaires étrangères, ambassade de France à Londres (1945-1947)
Postes liés au patrimoine		-Chargée de cours de philosophie romane et de littérature du Moyen âge à l'université de Montréal (1951-1952) -Chargée de cours de paléographie à l'École des bibliothèques de Montréal (1957)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	-Santé fragile : classes mal chauffées, règlement sévère	1928-1931 : secrétariat privé 1931-1932 : french demonstrator à l'université de Saint Andrus 1932-1945 : secrétaire de rédaction au dictionnaire Larousse

	Jacqueline Samson	Lydia Mériqot
Profession du père		
Diplômes obtenus		
Années passées à l'ENC	Promotion 1972	
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale		
Postes en bibliothèques	-Département des Estampes à la BNF -Direction de l'Imprimé et de l'audiovisuel à la BNF	-BNF, département des Imprimés, salle de lecture. -Chef de bureau à la direction des bibliothèques
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		-Enseigne l'histoire -Administration centrale au secrétariat d'État aux universités -Documentation française (1988)
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres		

	Madeleine Parent (née en 1915)	Jeannette Mulatier (née en 1913)
Profession du père	Ingénieur principal d'artillerie navale	
Diplômes obtenus		Certificat d'études de littératures classique et d'études latines
Années passées à l'ENC	1935-1939, deuxième de sa promotion	1936-1940 (8 ^e)
Années passées dans une autre école		
Situation patrimoniale	Mariée à Jacques Sagnes (administrateur adjoint des colonies)	Mariée à Charles Debray (1943, docteur en médecine)
Postes en bibliothèques		
Postes en archives		
Postes liés au patrimoine		
Décoration		
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique		
Autres	-Pupille de la nation -Elle demande à passer le DTB	-Elle se heurte aux difficultés du marché de l'emploi en 1941 -Elle tente le DTB -Elle évoque la question de la limite d'âge et la fermeture de la BNF en 1939

	Marie-Edmée Mulliez (née en 1936)
Profession du père	Agent commercial
Diplômes obtenus	Certificat d'histoire du Moyen-âge
Années passées à l'ENC	1957-1961
Années passées dans une autre école	
Situation patrimoniale	Mariée à Marc Michel
Postes en bibliothèques	-Conservateur à la bibliothèque universitaire de Créteil (1970) -Conservateur de la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (1980) -Conservateur en chef et directeur de la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (1983)
Postes en archives	
Postes liés au patrimoine	
Décoration	-Chevalier de l'ordre des palmes académiques (1978) -Chevalier de l'ordre des arts et des lettres (1998) -Chevalier de l'ordre national du mérite (2002)
Qualités mentionnées dans la rubrique nécrologique	
Autres	

3. Lettre de la marquise Arconati-Visconti au directeur de l'École des Chartes, où elle exprime sa volonté de soutenir chaque année deux jeunes archivistes paléographes, à leur sortie de l'école



Paris 22 Mai 1894

Monsieur le Directeur

Ayant toujours
porté le plus vif intérêt aux
études historiques, je désirais depuis
long temps donner une preuve de
cet intérêt en faisant quelque
création utile. Gout naturelle-
ment, j'ai pensé à en faire
profiter l'École que vous dirigez
l'école qui a fait revivre en France
les saintes traditions de critique
et d'érudition des derniers siècles.

J'ai pris quelques renseigne-
ments sur les conditions d'aus

Lesquelles se trouvent vos élèves à
la fin de leurs études, et j'ai
appris que certains d'entre eux,
ont à attendre assez long temps,
avant de trouver une place dans
les carrières publiques qui leur
sont réservées.

Je voudrais donc dans la
mesure du possible, faciliter
pour eux - là, cette attente,
plénière surtout pour des jeunes
gens peu fortunés, et permettre
à quelques nouveaux archivistes,
de compléter à Paris leurs travaux
commencés.

Voici donc Monsieur le Directeur,
ce que je viens vous proposer:

Je mettrais chaque année à la
disposition du Conseil de perfection-
nement, la somme de deux cents
francs, laquelle servirait à payer
deux pensions de six cents francs à
deux élèves choisis par ledit Conseil
parmi les élèves sortants, à la
suite de la soutenance des thèses.
Les pensions ne pourraient se cumuler
avec aucun traitement attaché
à une fonction publique, mais
elles pourraient s'ajouter aux bourses
attribuées aux premiers de chaque
promotion. Je désirerais que
dans son choix, le Conseil prit
en considération aussi bien la
position personnelle de chaque
élève, que ses aptitudes scientifiques.

et son travail à l'École pendant
les années d'étude. Les pensions
seraient chaque année payées par
mes soins, et par l'entremise de
l'Administration Supérieure, tous les
trois mois et par quart. Enfin
je prendrais les mesures nécessaires
pour assurer à l'avenir le Service
de cette fondation. Je mets à cette
fondation qu'une condition expresse
la voici: Les pensions porteraient le
nom de mon père, M. A. Peyrat
Écrivain, qui dans sa longue existence,
n'a jamais connu qu'une passion, celle de
l'Écriture qui doit inspirer tout historien,
l'Amour de la Vérité.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération la plus
distinguée

M. le Comte de Montcalm
Né Peyrat

4. Lettre de Jeannette Mulatier au directeur de l'École des Chartes, 12 septembre 1939

Auriac du Périgord, 12 septembre 1939

R 16 1939
13

Monsieur le Directeur,

Je suis actuellement en Dordogne, car mon père s'est refusé à me laisser à Paris en ce moment. Comme sans doute beaucoup de nos camarades, j'ai vu mes recherches interrompues il y a déjà plus de quinze jours par la fermeture de la Bibliothèque nationale. Les circonstances présentes ne sont guère favorables au travail, il est vraiment difficile de s'abstraire d'événements qui vous touchent de si près et qui compliquent matériellement la tâche. Devons-nous toujours remettre nos thèses fin Novembre? Si oui, il faudra que j'aille dans une ville dont la bibliothèque pourra me fournir les ouvrages assez spéciaux qu'il m'était encore indispensable de voir.

Je veux également vous informer, monsieur le Directeur, de la demande que je viens de faire: un de nos parents habitant la Dordogne m'a dit que l'archiviste du département devait être mobilisé et m'a conseillé de faire une demande pour une suppléance éventuelle.

J'ai suivi à tout hasard ce conseil, mais je tenais à vous le faire savoir.

De toute façon je ne voudrais pas rester inactive dans un pareil moment et s'il y avait un poste où je puisse être utilisable, je vous demande de penser, monsieur le Directeur, que je suis toute disposée à l'occuper. C'est même là un point qui me tient particulièrement à cœur.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jeanette Nulati

Auriac du Périgord (Dordogne)

Table des tableaux

Tableau n°1 : Les premières inscriptions féminines à l'université de Paris.....	2
Tableau n°2 : Etudiantes ayant obtenu une récompense pour leurs travaux scolaires, de 1920 à 1945.....	24
Tableau n°3 : Stages et travaux de classement effectués par les élèves féminines de 1926 à 1945.....	26
Tableau n°4 : Périodes durant lesquelles les femmes observées ont travaillé aux Archives Nationales.....	32
Tableau n°5 : Postes occupés par des femmes en dehors des Archives nationales.....	33
Tableau n°6 : Nominations des anciennes élèves féminines de l'École des Chartes au poste de directeur des services d'archives.....	34
Tableau n°7 : Chartistes ayant occupé un poste relatif au domaine des arts parmi l'échantillonnage de femmes étudiées.....	36
Tableau n°8 : Chartistes ayant occupé un poste relatif à l'enseignement parmi l'échantillonnage de femmes étudiées.....	37

RÉSUMÉ

Le XX^e siècle représente une période d'évolution majeure pour le statut des femmes au sein de la société française, un tournant amorcé cependant à la fin du XIX^e siècle, par les réformes scolaires. Admises à l'université et dans les grandes écoles formant aux professions culturelles, les femmes se mettent à côtoyer les hommes en salle de cours, une mixité plus ou moins admise et tolérée selon les points de vue et les facultés. Il faut attendre les années 1920 pour que les jeunes femmes commencent à représenter une réelle main-d'œuvre susceptible de concurrencer leurs camarades de classe masculins. La seconde moitié du XX^e siècle voit les femmes investir plus avant les postes de bibliothécaires et d'archivistes. À partir de 1950, elles représentent plus de 50% du personnel des bibliothèques. Certaines chartistes, entrées aux Archives Nationales dès les années 1930, y restent une grande partie de leur carrière. Cependant, durant la première moitié du XX^e siècle, on observe que s'il est possible pour les nouveaux diplômés masculins d'obtenir un poste de directeur des Archives Départementales peu de temps après avoir quitté l'École, ce n'est jamais le cas pour les femmes. Mis à part cette constatation, on ne peut parler de favoritisme. On remarque un changement à partir du début des années 1960. Les anciennes étudiantes sont dès lors également nommées « directeur des services d'archives » dans les départements.

mots-clés : femmes, archivistes, bibliothécaires, École des Chartes, École du Louvre, histoire des femmes, activité professionnelle des femmes, domaine culturel, patrimoine, documentation, féminisation.

ABSTRACT

The XXth century represents a period of major evolution for the status of women within the french society, a turning point begun however in the end of the XIXth century, by the school reforms. Admitted in the university and in schools training in the cultural occupations, women begin rubbing shoulders with men in classroom, a coeducation more or less admitted and tolerated according to points of view and faculties. It is necessary to wait for 1920s so that the young women begin to represent a real workforce able to compete with their male classmates. The second half of the XXth century sees the women moving further forward into the posts of librarians and archivists. From 1950, they represent more than 50 % of the staff of libraries. Some Chartists, entered in the National Archives from the 1930s, remain a big part of their career there. However, during the first half of the XXth century, we observe that if it's possible for the new male graduates to obtain manager's post of departmental archives, it is never the case for women. Set apart this observation, we cannot talk about favoritism. We notice a change from the beginning of 1960s. The former female students are also appointed manager of departmental archives.

keywords : Women, archivists, librarians, École des Chartes, École du Louvre, women's story, women's occupation, the cultural field, the heritage, the documentation, the feminization.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **10 / 06 / 2013**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex

